

République du Sénégal

*

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

*

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

*

***MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION AUX
FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS***

Thème:

**L'EDUCATION POPULAIRE
AU
GABON**



Présentée par :
IBOUANGA René

Sous la Direction de :
Mr Moussé Dior DIOP
Inspecteur EPJS
Maître en Administration
et Gestion des Entreprises
Directeur National de la
Jeunesse et des Activités
Socio-Educatives

6è Promotion

ANNEE ACADEMIQUE 1995 - 1996

République du Sénégal

*

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

*

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

*

***MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION AUX
FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS***

Thème :

**L'EDUCATION POPULAIRE
AU
GABON**

Présentée par :
IBOUANGA René



Sous la Direction de :
Mr Moussé Dior DIOP
Inspecteur EPJS
Maître en Administration
et Gestion des Entreprises
Directeur National de la
Jeunesse et des Activités
Socio-Educatives

6^e Promotion

ANNEE ACADEMIQUE 1995 - 1996

DEDICACES

Deux années scolaires viennent de s'écouler. Je suis loin des miens, loin de mon père, loin de ma mère, de mes enfants, loin de cette terre de *DOUBANI*. Le courrier et les rares coups de téléphone sont mes seuls moyens d'échange et d'information.

Pourtant je tiens et surmonte l'épreuve. Les longues nuits d'insomnie et les journées d'espoir sont mon pain quotidien. Seuls ma compagne, ma fille et mon petit-frère assurent le support moral.

Le courage et l'effort de vaincre sont ma force.

Je dédie mes pensées et mon travail à :

Ma mère BIGNOUMBA CHRISTINE "TITINE"

Mon père IBOUANGA XAVIER

Ma sœur BOUKANDOU IBOUANGA SCHOLASTIQUE

Mon cher frère IBOUANGA JOEL

Mes enfants RENEE CONSTANCE, AIXONIS, FELYNA SCHOLASTIQUE

Ma chère compagne SUZIE ROSE

Ma belle-mère N'SEGUE PHILOMENE

Mes regrettés frères SOUNDE DIBERI ANTOINE, MBADINGA BOUASSA PIERRE enlevés à l'affection familiale pendant ma formation. Que leurs âmes reposent dans la miséricorde de *DIEU* ! Amen.

REMERCIEMENTS

Au terme de ces deux années de séjour à Dakar au Sénégal, ce dans le cadre de notre formation d'inspecteur, qu'il nous soit permis de nous acquitter d'un devoir légitime: celui de témoigner de notre entière gratitude à:

La Direction de l'Institut pour tout le crédit qu'elle accorde à la formation des inspecteurs;

Monsieur MOUSSE DIOR DIOP pour avoir su conduire ce travail;

Tout le corps professoral pour toute leur contribution;

Mon père IBOUANGA XAVIER pour tout ce qu'il a fait et continue de faire pour moi,

Ma mère BIGNOUMBA MOUITY CHRISTINE "TITINE" pour cet amour indéfinissable qu'elle continue à m'apporter;

Ma sœur BOUKANDOU IBOUANGA pour tout le soutien indéfectible qu'elle ne cesse de m'apporter,

Mon cher frère IBOUANGA JOEL à qui je dois "tout";

Ma compagne de toujours SUZIE ROSE pour toute sa contribution à la réalisation de ce travail;

Mon cher frère BERNARD OBIANG qui a su se sacrifier pour la réalisation de cette œuvre;

Mon petit frère IBOUANGA JUDE,

Ma belle-mère N'SEGUE PHILLOMENE pour tout le soutien;

A feu mon grand-frère MBADINGA BOUASSA PIERRE qui a su œuvrer pour que ce stage soit une réalité;

A mon très cher ROBERTO ADJAKOU pour tout le temps consacré et sa contribution à la réalisation de ce travail;

Je m'en voudrais d'oublier LOUIS CHARLES BADING pour tout le soutien apporté.

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail et tous ceux qui n'ont pas été cités ici et qui ont contribué de près ou de loin à cette œuvre, je dis merci

SOMMAIRE

Dédicaces.....	i
Remerciements.....	ii
Introduction.....	4
I- Présentation du Gabon.....	7
I.1- Rappel historique.....	8
I.2- Aperçu géographique.....	8
I.3- Aperçu économique.....	10
I.4- Organisation administrative.....	10
I.5- Relevé démographique.....	12
II- Historique de l'Education Populaire.....	14
II.1- L'Education Populaire en Europe.....	15
II.2- L'Education Populaire en Afrique.....	16
II.3- Essais de définitions du concept d'Education Populaire.....	17
III- L'Education Populaire au Gabon.....	20
III.1- Mobiles.....	21
a- Sur le plan politique.....	21
b- Au plan économique.....	21
c- Au plan social.....	21
d- Au plan culturel.....	21
III.2- Genèse et structuration.....	22
L'épreuve des faits.....	24
Autres moyens d'éducation de masses.....	28
III.3- Les moyens.....	29
III.3.1- la radio éducative.....	29
III.3.2- l'alphabétisation.....	29
III.3.3- le programme visuel.....	29
III.4- Bilan et critiques.....	30
IV- Suggestions.....	34
IV.1- L'animation.....	35
a- Formation des animateurs.....	35
b- Approche participative dans l'animation.....	37
IV.2- Les moyens de communications de masse.....	40
IV.3- Alphabétisation fonctionnelle.....	43
Conclusion.....	46
Bibliographie	
Annexes	

INTRODUCTION

Toute nation moderne doit faire en sorte que sa population soit instruite. La déclaration universelle des droits de l'Homme dit bien en son article 26 qui stipule que: "*Toute personne a droit à l'éducation...*

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales".

Cet article 26 de la déclaration universelle des droits de l'Homme, très évocateur, a montré toute l'importance que revêtait l'éducation des peuples dans la résolution de certains problèmes sociaux auxquels ils étaient confrontés

Cette nécessité d'éduquer les peuples a été remarquablement soutenue à la conférence sur l'éducation en Afrique organisée par l'UNESCO à Addis-Abéba en 1960 et dont les recommandations, notamment la lutte contre l'analphabétisme et les inégalités culturelles furent unanimement approuvées par l'ensemble des participants.

Les jeunes Etats africains, conscients du rôle de la population dans le développement de leurs pays, décidèrent de l'éduquer pour mener à bien sa mission.

C'est alors que des systèmes scolaires de type occidental, réservés exclusivement aux jeunes ont vu le jour, mais ces derniers ne tenaient pas parfois compte des réalités locales.

Ces systèmes scolaires ont très vite montré leurs insuffisances dans la mesure où ils ne concernaient qu'une partie de la population. Le développement se voulant global et intégral, il impliquait donc la participation de tous.

La conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Paris en Octobre 1982 viendra à juste titre mettre l'accent sur la priorité à accorder à la formation des adultes; ce, pour un meilleur rendement en vue de mieux promouvoir le développement.

Cette conférence de l'UNESCO que nous évoquons ci-dessus a stimulé plusieurs pays, dont le Gabon, dans la mise en place des structures pour la lutte contre les inégalités en vue de la participation de toutes les couches sociales au processus de développement global du pays.

Mais cette raison suffit-elle pour justifier l'implantation de l'Education Populaire au Gabon? Quelles en sont les manifestations concrètes?

Les réponses à ces questions nous permettront sans doute de saisir les raisons qui ont motivé les dirigeants gabonais à opter pour une éducation massive des peuples et surtout les faits concrets apportés par cette politique d'Education Populaire dans la société gabonaise en général.

Dans les lignes qui vont suivre nous allons procéder à une présentation globale du pays afin de mieux nous situer et d'aborder dans les conditions les meilleures tous les aspects relatifs à l'Education Populaire au Gabon qui de ce fait constitue le thème de notre étude

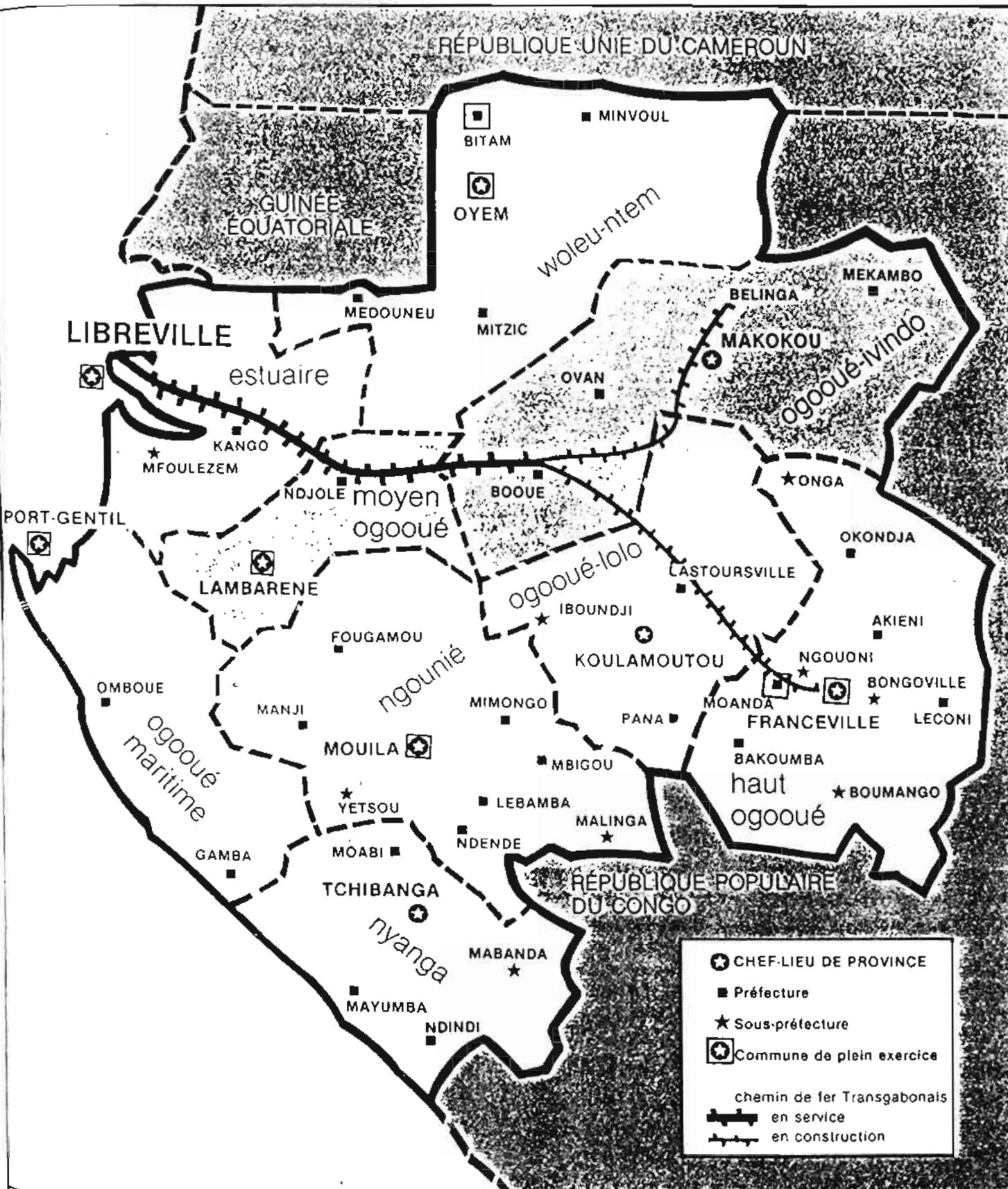
Ensuite nous développerons la notion d'Education Populaire, ses mobiles et sa structuration au Gabon.

Enfin, nous terminerons naturellement par quelques suggestions que nous ferons à partir des manquements que nous aurons constatés, eu égard aux objectifs de l'Education Populaire au Gabon et à la lecture du monde d'aujourd'hui.

Pour ce faire, nos sources d'informations sont nombreuses et variées. Elles sont de la Direction Générale de l'Education Populaire qui nous a fourni l'essentiel des informations concernant l'Education Populaire au Gabon. Elles proviennent aussi d'un certain nombre d'ouvrages que nous avons consultés en vue de nous faire une idée sur l'aspect universel de l'Education Populaire qui nous a été d'un apport supplémentaire dans l'élaboration du travail que nous portons à l'appréciation de l'auditoire.

I- PRESENTATION DU GABON

LE GABON ADMINISTRATIF



1.1- RAPPEL HISTORIQUE

A la fin du XV^e siècle, les navigateurs portugais abordent l'estuaire d'un fleuve inconnu qu'ils appellent "*terra incognita*", c'est-à-dire "*terre inconnue*" qui deviendra plus tard Gabon.

En 1471, des navigateurs portugais s'établissent dans une île au large des côtes gabonaises: SAO-TOME

En 1472, le navigateur portugais BALDERRMI DIAZ découvre l'estuaire du Como dont la forme rappelle un caban de marin qui est à l'origine du nom dont il baptisa cette embouchure "*RIO de GABAO*" que les *Mpongwés*, habitants du littoral vont transformer en Gabon,

Les relations entre ces visiteurs venus des terres lointaines et les souverains de la côte sont sporadiques et mouvementées. Ce qui rend la pénétration vers l'intérieur du Gabon difficile

Après plusieurs traités et alliances entre la France, le Roi Denis (1839) et le Roi Louis (1842), les explorateurs MARCHE, COMPIEGNE, Pierre SAVORGNAN de BRAZZA vont entreprendre la reconnaissance de l'arrière-pays.

En effet, Libreville, ville-comptoir est née en 1849 des besoins de la colonisation occidentale. Et pendant près de cinquante (50) ans après sa création, cette "ville" est restée dans son statut de comptoir français du Gabon

Au terme d'une longue période de fructueuses coopérations avec la France, le Gabon s'est acheminé sans heurts vers l'indépendance

C'est autour d'un homme influent LEON MBA que se cristallise l'aspiration populaire à l'émancipation.

Durant le processus de décolonisation, le Gabon entre d'abord comme Etat autonome dans la communauté le 28 Septembre 1958.

Le 28 Novembre 1958, la République organisée selon le principe de la séparation des pouvoirs est proclamée. Puis le 17 Août 1960, le Gabon est devenu indépendant sous le régime de type présidentiel, avec parti unique et comme Président LEON MBA.

En 1964, une tentative de coup d'état est avortée grâce à l'intervention des parachutistes français envoyés de Brazzaville.

En 1967, LEON MBA alors premier Président du Gabon décède à Paris. Il sera succédé par Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO.

1.2- APERÇU GEOGRAPHIQUE

D'une superficie de 267 667 km², le Gabon est traversé en son milieu par l'Equateur et situé au centre ouest de l'Afrique

Il est limité au nord par le Cameroun, au nord-ouest par la Guinée Equatoriale, au sud et à l'est par le Congo, à l'ouest par l'Océan Atlantique qui baigne ses côtes sur 800 km.

Le Gabon a un relief varié (tantôt bas, tantôt élevé) Son plus haut sommet est le mont *IBOUNDJI* 1500 m

Son principal fleuve est l'*OGOOUE* (1200 km) qui prend sa source dans les plateaux *Batékés* au nord du Congo

On distingue trois (3) zones:

- la zone basse sur toute la côte, d'une largeur variant de 30 à 200 km est sablonneuse et parsemée de lagunes et deltas.
- la zone des plateaux couvrant tout le nord et l'est.
- la zone des monts qui domine la région des plateaux.

L'ensemble du Gabon est soumis à un climat de type équatorial (chaud et humide caractérisé par:

- quatre (4) saisons:
 - deux (2) saisons sèches allant de Janvier à Février et de Juin à Août;
 - deux (2) saisons de pluies, de Septembre à Décembre et de Mars à Mai.
- des précipitations abondantes (2000 mm) et régulières: Libreville la capitale a en moyenne 270 jours de pluies par an.
- des températures élevées et peu variables dont la moyenne annuelle se situe entre 18°C et 24°C. A noter également qu'il fait chaud aussi bien en saisons humides qu'en saisons sèches.
- un ciel couvert surtout en saison sèche où le brouillard est très fréquent et où le soleil n'apparaît qu'en début d'après-midi (cf. carte du temps).

Au point de vue de la végétation, on peut simplement noter qu'elle est principalement forestière, constituée d'une forêt primaire de grands arbres pouvant atteindre jusqu'à 50 et 60 mètres de hauteur, et d'une forêt secondaire, caractérisée par une abondance de lianes et de végétations impénétrables.

	<i>Jan.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>
<i>Moyennes de températures (°C)</i>	27	27	28	28	27	25	24	25	26	26	26	27
<i>Moyennes de jours de pluie</i>	18	12	23	22	13	1	5	8	18	28	26	22

Carte du temps

1.3- APERÇU ECONOMIQUE

Les principales ressources du Gabon sont :

- le pétrole;
- l'or,
- l'uranium;
- le manganèse,
- le fer (non exploité),
- le diamant;
- le cuivre;
- le bois,
- le café,
- le cacao;
- le marbre,
- etc...

Contrairement à la plupart des pays africains, le secteur agricole occupe dans le domaine une place assez modeste malgré le choix porté sur l'agriculture de rente.

La surface cultivée est d'environ 0,5% de la surface totale; la forêt occupe 85% du territoire national

La principale caractéristique du Gabon est que ses productions sont très diversifiées. Le Gabon n'est plus seulement le pays du bois , principalement l'Okoumé, il est aussi désormais celui des ressources minières. Principalement du pétrole avec un peu plus de 8 millions de tonnes par an; le secteur minier ayant pris le pas sur le secteur agricole puisqu'il représente environ 60% de l'économie du pays

1.4- ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La République Gabonaise est divisée en neuf (9) provinces. Chaque province est subdivisée en départements et le département en districts

Il y a 37 départements, 9 districts et 12 communes

La commune de Libreville est subdivisée en 5 arrondissements.

<i>Provinces</i>	<i>Chefs-lieux</i>	<i>Départements</i>	<i>Communes</i>	<i>Districts</i>
ESTUAIRE	Libreville	Libreville Kango Cocobeach Ntoum	Libreville + 5 arrondissements	Mfoulezem

HAUT-OGOUE	Franceville	Franceville Moanda Okondja Akieni Bakoumba	Franceville Moanda Mouana	Onga Ngoum Bongoville Boumango
MOYEN-OGOUE	Lambaréné	Lambaréné Ndjolé	Lambaréné	
NGOUNIE	Mouila	Lémbamba Mouila Ndendé Fougamou Mbigou Mimongo Mandji	Mouila	Yétsou Malinga
NYANGA	Tchibanga	Tchibanga Moabi Mayumba Ndindi	Tchibanga	Mabanda
OGOUE-IVINDO	Makokou	Makokou Mékambo Booué Ovan	Makokou	
OGOUE-LOLO	Koulamoutou	Koulamoutou Lastourville Pana	Koulamoutou	Iboundji
OGOUE-MARITIME	Port-Gentil	Port-Gentil Omboué Gamba	Port-Gentil	
WOLEU-NTEM	Oyem	Oyem Bitam Mitzié Minvoul Medouneu	Oyem Bitam	

I.5- RELEVÉ DEMOGRAPHIQUE

Selon les résultats obtenus en 1990, le Gabon a une population estimée à plus de 1 014 976 habitants¹

Cette population est composée d'une quarantaine de groupes ethniques dont les principaux sont: *Fang, Batéké, Miene, Bakota, Mitsogo, Bapoumou*, etc...

La population gabonaise est très inégalement répartie. Les zones agricoles de la province du *Woleu-Ntem* au nord, et la province de la *Nyanga* au sud sont les plus peuplées.

C'est au sein de la population rurale, estimée à plus de 27%, que l'on trouve généralement plus d'analphabètes. Les zones de forêt et de savane étant pratiquement inhabitées avec un taux de mortalité de 30 pour mille et une natalité de 35 pour mille; l'espérance de vie se situe à 52 ans.

Le phénomène d'exode rural est fortement marqué au Gabon et entraîne la concentration de la plus grande partie de la population dans les principales villes que sont:

- Libreville (350 000 habitants);
- Port-Gentil (108 000 habitants);
- Franceville (35 000 habitants);²

Le constat général au Gabon, sur le plan éducatif, révèle qu'à peine 3,3% des élèves de l'école primaire obtiennent le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (C.E.P.E.) après six (6) ans de scolarité

Et quand on tient compte des redoublements, on se rend compte que le taux de réussite à ce premier examen, malgré huit (8) années de scolarité, n'est encore que de 16,6%. Sur 1000 élèves inscrits aux cours préparatoires, 382 finiront par quitter l'école après de multiples redoublements sans avoir atteint un niveau confirmé du CE2 qui assure une alphabétisation durable. 301 autres de leurs camarades inscrits aux cours préparatoires quitteront l'école primaire sans avoir passé le C.E.P.E., sans destination précise et sans préparation véritable. Au niveau secondaire, des indices similaires caractérisent un rendement moins catastrophique, mais encore trop médiocres; sur 10 000 élèves qui rentrent en 6^{ème}, 4504 atteignent la troisième et se présentent au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.). Ils ne seront plus que 2388 en terminale³.

Par ailleurs, les mêmes sources indiquent que le taux de scolarisation se situe entre 80% et 90 % des jeunes Gabonais en âge d'aller à l'école dans certaines régions du pays.

¹ Ministère de la Planification

² Revue GABON Guide 1993/1994

³ Sources: Etats généraux de l'Education

Colloque national sur la réforme du système éducatif gabonais
Libreville, 1983

Mais ce taux élevé de scolarisation n'exclut pas le problème d'analphabétisation pour une partie de la population. Cette partie non instruite et essentiellement adulte, intervient dans le monde du travail et souffre particulièrement de la sous-qualification.

II- HISTORIQUE DE L'EDUCATION POPULAIRE

II.1- L'EDUCATION POPULAIRE EN EUROPE

Le concept de l'Education Populaire est né en Europe au XIX^e siècle après la révolution industrielle, période pendant laquelle des foyers de résistance contre la nouvelle culture, c'est-à-dire celle de la bourgeoisie qui venait de triompher de la vieille classe nobiliaire qui aura pendant tout son règne accaparé les circuits des arts, des lettres et de la culture maintenant ainsi des siècles durant toute la plèbe dans l'ignorance la plus totale.

Les bouleversements issus des tumultes auront eu comme conséquences premières au niveau culturel, l'accès de la majorité des populations au savoir et aux connaissances en général.

En effet, la bourgeoisie, qui pour venir à bout de la société décadente de la féodalité, avait entraîné derrière elle toutes les couches arriérées de l'ancienne société devait aussi, pour asseoir son pouvoir et envisager l'édification de la nouvelle société, compter sur ces dernières. C'est dans cette perspective qu'elle a décidé de rendre publique et gratuite l'éducation de tous les citoyens. Cette mesure révolutionnaire relevait d'une part d'une certaine volonté des nouveaux gouvernants de favoriser l'émergence d'une culture nationale au dessus des particularités ethniques, tribales, etc... des différents éléments composants la nouvelle société et d'autre part de répondre aux nouveaux besoins créés par la stratification sociale.

Ainsi naquit une nouvelle institution dénommée *école*, structure à travers laquelle devait être donné l'ensemble des enseignements nécessaires à la construction nationale, à l'unité nationale.

Ces changements, aussi louables qu'ils étaient, n'allaient pas intervenir sans problèmes car la violence avec laquelle ils avaient été introduits, rejetant et reniant les anciennes valeurs et institutions sur lesquelles s'était fondée la société, avait produit des îlots de résistance par rapport à la nouvelle culture.

C'est ainsi qu'allaient exister, et cela jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des foyers non moins importants d'analphabètes dans cette Europe qui se voulait être à la pointe du progrès et de la civilisation.

La persistance de l'analphabétisme combinée au fait que la scolarisation, à ses débuts, marginalisait les adultes au profit des plus jeunes, rendait nécessaires des mesures appropriées pour faire face à tous ces problèmes. C'est dans ce cadre qu'apparaît pour la première fois l'Education Populaire qui était essentiellement dirigée vers les adultes et dont le contenu initial devait éradiquer l'analphabétisme.

Par la suite le concept évoluera avec les changements perpétuels intervenus dans la société moderne, entraînant d'emblée une lutte pour la scolarisation de tous les citoyens.

L'Education Populaire allait donc subir des transformations importantes face aux besoins grandissant en formation des travailleurs victimes de l'écart social entre les différentes classes.

La propulsion de certains secteurs industriels avec les nouvelles inventions du début du siècle et le développement du machinisme auront amené l'Education Populaire à s'adapter aux nouveaux besoins en formation professionnelle de la classe ouvrière, soit pour un recyclage ou une adaptation des travailleurs aux nouvelles normes de l'infrastructure existante, soit à des fins de promotion sociale, d'éducation strictement tournée vers l'alphabétisation des adultes

L'Education Populaire allait intégrer de plus en plus les besoins promotionnels des travailleurs pour ainsi devenir l'éducation permanente.

Avec l'avènement au pouvoir d'options politiques nouvelles dans certains pays d'Europe, l'Education Populaire ou permanente connaîtra un regain d'activités notamment en France sous le gouvernement du Front Populaire, du Parti Communiste Français, du Parti Radical et des Socialistes vers les années 1936.

Le développement des forces productrices de l'Europe moderne a surmultiplié les possibilités d'emploi des populations et fait apparaître l'importance du loisir, des jeux et de la distraction face à la puissance idéologique du travail qui avait gagné toutes les couches et classes de la société moderne.

Ce qui amènera le Gouvernement du Front Populaire à favoriser l'accession du plus grand nombre aux loisirs et à la distraction en aidant à la création de stations de vacances, des cinés-clubs, des clubs culturels, etc. Les mesures finissaient donc d'élargir le concept de l'Education Populaire en liant les nécessités de la formation professionnelle continue aux besoins de plus en plus grandissants des citoyens de s'échapper de la répétition et de la routine quotidienne et contraignante du travail.

L'avènement du socialisme dans le monde, impulsé par la révolution russe aura entraîné une autre forme d'orientation et d'Education Populaire.

Elle se voit ici perdre sa fonction distractive et de loisir au profit de la conscientisation des larges masses. Orientation qui d'ailleurs s'apparente beaucoup à sa première forme en Europe, à savoir la lutte contre l'analphabétisme de toute la société. Politique d'alphabétisation qui connut son paroxysme dans la grande campagne d'alphabétisation de la révolution culturelle qui devait résoudre l'immense besoin de connaissances, de libre instruction et de libre développement qui s'était manifesté parmi les masses ouvrières et paysannes dont les trois quarts étaient illettrés au moment de la révolution d'Octobre.

II.2- L'EDUCATION POPULAIRE EN AFRIQUE

Contrairement à l'Europe où le mouvement de l'Education Populaire est né de la prise de conscience relative à l'existence des inégalités flagrantes et remarquables constatées au niveau des classes sociales, l'Afrique a vu ses mouvements de conscientisation s'orienter plutôt vers une mobilisation générale visant à se libérer totalement du joug colonial.

Mais il convient de signaler que nous réduisons notre champ d'investigation sur l'Afrique francophone pour mieux centrer nos propos sur l'Education Populaire au Gabon, pays francophone et qui de ce fait constitue le thème central de notre étude.

L'Afrique francophone a hérité des traditions françaises en matière d'Education Populaire. Les mouvements et les institutions de jeunesse, prolongements en Afrique de ceux français, n'ont pas échappé au courant d'émancipation des lendemains de la deuxième guerre mondiale marqués par la création des partis politiques et des organisations syndicales.

Les instituteurs de l'Ecole WILLIAM PONTY où l'on formait les cadres africains, membres des scouts, ont joué un rôle majeur dans ce domaine.

Beaucoup parmi ces institutions furent aux premières loges des mouvements d'indépendance. Le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) a fortement bénéficié de leurs apports, surtout des éclaireurs.

Vers les années 1946, les mouvements de jeunesse se tournent vers les luttes d'indépendance. Le Festival Africain de Bamako (Mali) en 1958 marquera une étape importante dans l'évolution des mouvements de jeunesse avec la recherche d'une fusion entre les représentants de l'Assemblée Mondiale et la Jeunesse Démocratique Communiste.

Plus près de nous, beaucoup de responsables d'associations estiment avoir à lutter contre les inégalités.

Ils veulent avoir ce rôle compensatoire face aux désarrois que causent aux individus et aux groupes les problèmes économiques et sociaux.

Aujourd'hui l'on se pose encore la question de la spécificité de l'Education Populaire. Cette orientation de l'Education Populaire ne suffit cependant pas à définir sa spécificité par rapport aux autres activités d'éducation. Cependant, l'on estime souvent que la spécificité de l'Education Populaire réside dans la manière, d'agir et de traiter un enjeu social, c'est-à-dire par l'action directe.

Les regards portés sur l'Education Populaire tant en Europe qu'en Afrique vont nous emmener à faire quelques tentatives de définitions du concept de l'Education Populaire.

U.3- ESSAIS DE DEFINITIONS DU CONCEPT D'EDUCATION POPULAIRE

L'Education Populaire est dans l'éducation en général une matière assez récente.

Son contenu et ses méthodes varient souvent d'un pays à l'autre. L'être humain étant avant tout un être essentiellement social, plusieurs facteurs (évolution sociale, activités humaines, environnement, variations et conditions géographiques, la prise en compte de la notion de temps, etc.) empêchent de formuler une définition du concept de l'Education Populaire qui soit applicable en tout lieu et à tout moment.

Si toutefois le terme *Éducation Populaire* signifiait "*Éducation de tout un peuple*", il couvrirait l'ensemble des activités d'enseignement et d'éducation dans un pays. Mais le terme a pris au cours des cinquante (50) dernières années, un sens plus restreint.

C'est ainsi que cette nouvelle forme d'éducation est appelée dans les pays latins "*Éducation Populaire*", dans les pays anglo-saxons "*éducation des adultes*" qui, elle, s'adresse en principe à des gens qui ont déjà reçu une instruction élémentaire, soit dans les écoles, soit des cours du soir.

Dans les pays en voie de développement, cette forme d'éducation est appelée "*l'éducation de base*" qui se définit comme un ensemble d'éléments d'un contenu éducatif susceptible de répondre aux besoins essentiels d'éducation de groupes non scolarisés afin de leur permettre de participer à la vie de la communauté et à son développement: hygiène, alimentation, alphabétisation dans la langue maternelle.

Au regard de ce qui précède, plusieurs définitions ont été avancées dont voici quelques unes

- L'Éducation Populaire est un ensemble de structures administratives et associatives dont l'objet est d'aider tout un chacun à retrouver son chemin personnel vers la culture qui est élévation et affinement des facultés, donc épanouissement et joie dans le respect de soi et des autres.
- L'Éducation Populaire est également un ensemble de moyens dynamiques à mettre en œuvre et qui tendent à développer le niveau de conscience de la population pour l'amélioration de la qualité de la vie.
- Elle est un pont entre le monde traditionnel et le monde moderne, un organisme de prestations de services pour la sensibilisation et l'éducation des masses, notamment pour les forces vives.
- C'est enfin un processus par lequel les individus, les groupes et les communautés sont amenés à adopter les attitudes, des comportements positifs quant à l'amélioration de leur bien-être social, économique, sanitaire, moral et intellectuel⁴.

Outre cette forme d'éducation née des luttes culturelles au XIX^e siècle en Europe, un autre type d'éducation des adultes qui, elle, est issue des besoins suscités par l'industrialisation, mais parallèlement, des luttes pour le nationalisme, pour l'autonomie. Les grands mouvements religieux, politiques, syndicaux, l'idée de laïcité, etc... ont joué un grand rôle dans son développement.

⁴ Source: Direction Générale de l'Éducation Populaire. Libreville Gabon

C'est ainsi qu'au sortir de la Conférence sur l'éducation des adultes tenue à Tokyo en 1972, plusieurs définitions relatives à la notion d'éducation des adultes ont été dégagées par différents experts dont voici quelques unes:

J. A. SIMPSON (1972) soutient que *"par éducation des adultes, nous entendons les dispositions prises sciemment pour la collectivité, soit officiellement, soit par l'intermédiaire d'organisations bénévoles reconnues, pour que la possibilité d'apprendre soit donnée à toute personne, quelqu'en soit l'âge, qui a achevé sa formation initiale (école, collège, université, apprentissage ou formation professionnelle) et qui souhaite bénéficier d'un apprentissage de son choix quelqu'en soient les motifs, sous réserve bien entendu que cet apprentissage ne soit pas contraire aux principes fondamentaux d'une société démocratique"*.

Cette définition insiste sur l'apprentissage systématique et progressif qui implique un cycle scolaire achevé et l'alphabétisation acquise; le pouvoir public intervient, fournit, soutient ou reconnaît l'apprentissage; la mesure et le contrôle des résultats sont nécessaires.

A. A. LIVERIGHT et N. HAYGOOD (1972) écrivent quant à eux. *"L'éducation des adultes est le processus par lequel les personnes qui ne fréquentent plus d'établissement scolaire régulièrement et à plein temps (sauf lorsque des programmes à plein temps sont spécialement destinés aux adultes) s'adonnent à des activités suivies et organisées avec l'intention délibérée soit d'améliorer leur information, leurs connaissances, leur compréhension, leur qualification, leur jugement et leurs attitudes, soit de cerner et de résoudre des problèmes personnels ou communautaires.*

Ainsi définit, l'éducation des adultes comprend l'alphabétisation et l'éducation de base, la formation professionnelle et la formation en cours d'emploi, l'éducation sanitaire, l'éducation du consommateur, l'éducation familiale ainsi que l'éducation relative au développement physique et personnel, la littérature, les beaux-arts, le théâtre et les autres activités culturelles, le développement communautaire, l'éducation politique et civique, l'éducation religieuse et économique et toute une gamme d'autres programmes d'éducation destinés essentiellement aux adultes".

Cette définition large englobe toute activité organisée qui permet à l'adulte de recevoir les informations et les formations nécessaires pour lui permettre d'atteindre des objectifs personnels et collectifs. Ainsi comprise, l'éducation des adultes déborde largement le cadre de la formation générale de type classique. Elle englobe la formation professionnelle, la formation d'animateurs de la collectivité, l'organisation civique et l'éducation des masses, et elle est dispensée dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé, dans les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que par des organisations bénévoles. Elle se réalise dans et par l'action.

III- L'EDUCATION POPULAIRE AU GABON



III.1- MOBILES

Les raisons d'être de l'Education Populaire au Gabon sont à rechercher sur trois plans.

A savoir:

- le plan politique;
- le plan économique;
- le plan social;
- le plan culturel.

a- Sur le plan politique

L'éducation du peuple s'impose non seulement pour une meilleure compréhension des idéologies politiques mais aussi pour l'éclairer sur la nécessité de lutter pour l'acquisition de l'indépendance.

b- Au plan économique

Le développement économique du Gabon qui nécessite la participation de toutes les forces vives de la nation passe par la maîtrise des techniques modernes et une meilleure insertion des populations dans les activités industrielles qui doivent se faire au moyen de l'éducation du peuple.

c- Au plan social

On doit se résoudre à combattre l'analphabétisme et l'ignorance des populations qui sont un frein au développement social. Car un pays développé, c'est aussi des hommes instruits, capables de s'adapter et de vivre en harmonie avec l'essor du modernisme.

d- Au plan culturel

Le développement global du Gabon implique aussi le développement culturel. L'Education Populaire à cet effet, se présente comme un élément fondamental de nature à promouvoir d'une manière ou d'une autre la culture du pays à travers ses actions variées sur les masses populaires. Eduquer le peuple c'est non seulement chercher à élever son niveau intellectuel mais aussi vulgariser la langue utilisée (français) pour amener les populations à mieux s'intégrer dans le processus de développement social intégral. Ainsi, certains ruraux peuvent avoir la possibilité de mieux assimiler les idéologies politiques, d'autres seront à même de discuter, ou d'entrer en contact avec des personnes étrangères à nos civilisations et à nos mœurs en vue de faciliter leur intégration sociale favorisant en même temps la confrontation des cultures.

Ainsi se résument les préoccupations qui ont entraîné la naissance de l'Education Populaire au Gabon.

Mais la décision de développer l'Education Populaire est une chose, sa structuration en est une autre car exigeant des moyens, des compétences et une organisation dynamique.

III.2- GENESE ET STRUCTURATION

L'origine de l'Education Populaire au Gabon est à rechercher dans les efforts du colonisateur français à moderniser la société africaine.

A titre d'exemple, voici quelques propos du Gouverneur Général BUNIE prononcés devant le Conseil du Gouvernement de l'Afrique Occidentale Française en 1931: *"Sur le plan du développement social, il importe avant tout d'éduquer les masses... Il s'agit pour cela de faire évoluer la société indigène dans son cadre en la dégagant sans heurts et sans troubles de ses seules traditions tyranniques"* (ERNY PIERRE 1977).

Moins d'un an après l'accession du Gabon à la souveraineté internationale (17 Août 1960), est créé à Libreville un Bureau de l'Education Populaire rattaché au Ministère de l'Education Nationale.

Sa mission essentielle consistait en la mise en place des émissions éducatives radiophoniques et des centres d'alphabétisation

En 1962 est créé au sein de ce même département ministériel un service de l'éducation des adultes et un centre audio-visuel

En 1964, le Bureau de l'Education Populaire se voit confier l'alphabétisation et l'animation des groupes des adultes

Le centre audio-visuel quant à lui organise la production du matériel didactique d'Education Populaire.

En 1965, la Conférence Mondiale des Ministres de l'Education réunie à Téhéran sous l'égide de L'UNESCO, enregistre l'échec des grandes campagnes d'alphabétisation lancées précédemment.

Elle recommande l'alphabétisation fonctionnelle liée à une finalité précise, dans le cadre d'opérations de développement économique en milieu rural et urbain.

Le Gabon pour sa part, avait pris bonnes notes de ces orientations. Mais celles-ci n'ont pas entraîné la création d'une nouvelle structure ainsi qu'en témoigne la réorganisation survenue en 1967.

Cette année-là le Ministère de l'Education Nationale comprend une division de l'Education Populaire subdivisée en trois sections

- le bureau de la radio éducative,
- le bureau de la télévision éducative et de l'animation culturelle;
- le bureau de la production du matériel didactique et un secrétariat

L'année 1968 est marquée par une nouvelle réunion des Ministres de l'Education Nationale des pays francophones à Libreville. Les travaux de celle-ci ont porté plus particulièrement sur la création de cycles post-primaires d'adaptation à la vie: il est essentiel que les membres de la communauté soient éduqués pour devenir responsables du développement de leur région. D'où la nécessité d'une Education Populaire qui atteigne tous les niveaux de la communauté, c'est-à-dire aussi bien les adultes que les jeunes non scolarisés et ceux qui sortent de l'école sans formation adaptée. En un mot, toute l'éducation doit devenir fonctionnelle de manière à assurer la formation des agents actifs du développement.

C'est précisément pour tenter de mettre en œuvre ces orientations qu'est créé au Gabon par décret du 19 Août 1969 un Comité National d'Orientation de l'Education Populaire en vue du développement et que le Service de l'Education Populaire est réorganisé en 1970. (voir annexe N°1)

Aux bureaux existants sont adjoints:

- un bureau de l'animation urbaine;
- un bureau de l'animation rurale,
- un bureau de l'administration

D'autre part à cette époque, apparaissent les deux premiers bureaux provinciaux de l'Education Populaire: Port-Gentil et Tchibanga.

Afin de mieux appréhender la nécessité de la création des bureaux de l'animation urbaine et rurale, il faudrait savoir qu'en 1970, sur environ près de 1 000 000 de Gabonais recensés alors, 34% vivaient en ville et 66% à la campagne.

En 1975, le service est érigé en Direction Centrale de l'Education Populaire au sein du Haut Commissariat à la Présidence de la République chargé des organismes spécialisés du parti

La même année, cinq (5) provinces sont dotées d'Inspections Régionales de l'Education Populaire:

- Estuaire (Libreville);
- Haut- Ogooué (Franceville),
- Nyanga (Tchibanga);
- Ogooué-Maritime (Port-Gentil);
- Wolcu-Ntem (Oyem).

En 1980, l'Education Populaire est rattachée au Ministère de l'Education Nationale et des Organismes Spécialisés du Parti. Mais six (6) mois après, elle rejoint le Département de la Culture et des Arts qui comprend alors une Direction Générale de l'Education Populaire organisée en deux directions:

- 1/ La Direction de l'Animation et de l'Alphabétisation elle-même subdivisée en trois services (annexe N°II):
 - le Service de la Formation et de l'Alphabétisation;
 - le Service de l'Animation Urbaine et Rurale;
 - le Service de la Programmation.
- 2/ La Direction de la Production et des Techniques, elle-même subdivisée également en trois services qui sont:
 - le Service des Techniques et Communications;
 - le Service de l'Impression;
 - le Service de la Maintenance

L'EPREUVE DES FAITS

Le rapport publié par le Service de l'Éducation Populaire en Août 1970 sur la contribution de ce service à l'éducation féminine en zone urbaine est une illustration concrète du travail fourni par le gouvernement gabonais en matière d'éducation des masses.

Ce rapport présente d'une manière précise plusieurs aspects fondamentaux indispensables pour une meilleure éducation des masses au premier rang desquels on peut noter:

- l'analphabétisation: En effet, il est difficile pour le service de l'éducation de mener à terme cette entreprise complexe sans avoir une estimation du nombre d'analphabètes à qui cette vaste opération d'alphabétisation devait être destinée.

Une enquête préalable était donc à cet effet nécessaire pour permettre une bonne maîtrise de chaque champ d'action qui devait servir de cadre de travail aux agents chargés d'alphabétiser les masses. Des résultats de l'enquête menée en 1968 à Libreville par le Service de l'Éducation Populaire, en collaboration avec le service national de la statistique, il ressort ce qui suit:

- deux (2) femmes sur trois (3) ne savent ni lire, ni écrire;
- sur l'effectif total des analphabètes (soit environ 20 500), 58,6% sont des femmes,
- beaucoup de couples souffrent de déséquilibre culturel qui existe malheureusement au détriment des femmes;
- la plupart des femmes analphabètes âgées de moins de 40 ans souhaitent apprendre à parler français pour pouvoir communiquer entre amis et avec les "étrangers" (Rapport N° 7909 1970).

A la lumière de cette enquête, on peut donc dire que la lutte contre l'analphabétisme est une partie importante d'une action éducative globale en milieu féminin.

Mais quels sont donc les moyens d'action utilisés par le Service de l'Education Populaire?

A cette question, le Service de l'Education Populaire, organisme à vocation pédagogique, a organisé en 1969 deux (2) stages d'initiation aux techniques d'alphabétisation dont un, spécialement à l'intention des moniteurs et monitrices, animatrices et responsables des groupes féminins des centres sociaux et éducatifs.

Le personnel du Service de l'Education Populaire (S.E.P.) a donné des cours d'alphabétisation dans les différents centres sociaux et éducatifs de l'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises (O.N.F.G.) pendant une période de trois mois.

Le Service de l'Education Populaire (S.E.P.) a préparé un programme à l'intention des femmes qui fréquentaient ces centres sociaux et éducatifs.

Ce programme a été mis à exécution en Novembre 1968. Les cours ont été assurés du mois de Novembre 1968 au mois de Mars 1969 par le personnel du Service de l'Education Populaire.

Mais dès le démarrage de ce programme, il avait précisé que le personnel du Service de l'Education Populaire assurait temporairement les cours afin de permettre aux moniteurs de l'O.N.F.G. de se familiariser avec les techniques d'alphabétisation, étant entendu que les monitrices prendraient immédiatement la relève.

Pour assurer les enseignements dans les bonnes conditions, le Service de l'Education Populaire a mis en place un emploi du temps dont les jours et les heures étaient fixés par les bénéficiaires des cours en accord avec les moniteurs selon la répartition ci-dessous.

Centre d'AKEBE

Horaires	3 fois par semaine 15H30-16H30
Lieu du cours	AKEBE
Responsable(s) du cours	- Mlle FORGET - Mr IGAMBA

Centre de NKEMBO

Horaires	3 fois par semaine 16H00-17H00
Lieu du cours	NKEMBO
Responsable(s) du cours	- Mlle RIQUET

Centre de la PEYRIE

Horaires	2 fois par semaine 16H00-17H00
Lieu du cours	La PEYRIE
Responsable(s) du cours	- Mr YOUSSEUF

Centre de LALALA

Horaires	1 fois par semaine 16H00-17H00
Lieu du cours	LALALA
Responsable(s) du cours	Mr YOUSOUF

Outre les cours, le Service de l'Education Populaire organisait aussi les stages d'initiation aux techniques d'alphabétisation à l'intention des alphabétiseurs volontaires dont celui organisé en Janvier 1969⁵

- Le deuxième fait concret qui a retenu notre attention dans l'action du Service de l'Education Populaire reste le Séminaire National de 1982.

Il faut dire que l'idée de la tenue de celui-ci s'est avérée comme l'une des décisions fondamentales prises par le Chef de l'Etat Gabonais Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO, lors du conseil des ministres du 24-06-1982

En effet, c'est au cours de ce dernier que le Chef de l'Etat donne des instructions au Ministre de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire de l'époque pour qu'il mette tout en œuvre en vue de la tenue effective du premier séminaire national de l'Education Populaire dans les meilleurs délais.

Entre temps, dans une note circulaire datée du 3 Avril 1982, Monsieur LEON MEBIAME, Premier Ministre, Chef du Gouvernement rappelait au préalable l'intérêt non sans importance que revêtait l'Education Populaire pour le processus du développement du Gabon tout entier.

Ainsi, le 8 Décembre 1982, le conseil des ministres rappelait que l'une des missions fondamentales de l'Education Populaire était d'être un pont entre le monde traditionnel et le monde moderne, pour un développement somme toute harmonieuse du Gabon.

Venons-en aux travaux dudit séminaire.

Tenu à Libreville du 14 au 21 Décembre 1982, le premier séminaire de l'Education Populaire avait pour terme: *"POUR UN VRAI DEVELOPPEMENT: LE ROLE DE L'EDUCATION POPULAIRE"*, (annexe N°III)

Organisé par le Ministre de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire de l'époque, ce séminaire avait réuni plus d'une trentaine d'agents de différents services de l'Education Populaire.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur JEAN EMBILE MBOT, Ministre de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire tient à préciser les objectifs du séminaire. Entre autres,

⁵ Source: Ministère de l'Education Nationale et de la Culture
Service de l'Education Populaire
Rapport N° 07909/MENC/SEP-507

l'évaluation des programmes et réalisations du passé de l'Education Populaire, dans le domaine de la sensibilisation aux opérations de développement économique, social et culturel du pays.

Au cours de son allocution, le ministre a souligné par ailleurs la nécessité de former des animateurs villageois en vue d'une meilleure sensibilisation des populations dans les zones rurales. Dans la même lancée, il a révélé l'importance pour le moins indéniable de la production du matériel didactique et audio-visuel, singulièrement en ce qui concerne l'alphabétisation fonctionnelle.

On notera aussi l'éducation sanitaire qui doit se faire concomitamment avec les services spéciaux du Ministère de la Santé ainsi que le concours effectif de la Radio Télévision Gabonaise (R.T.G.).

Puis venaient quelques propositions concrètes en matière de structures modernes pour la réalisation des programmes de l'Education Populaire

Au chapitre des intervenants, on note la première intervention remarquable de Monsieur JBA-BA alors Directeur des Productions Techniques au sein de la Direction Générale de l'Education Populaire. Son discours est axé principalement sur l'éducation des adultes et le travail.

De cette allocution, on retient deux (2) aspects fondamentaux à savoir:

- la nécessité de former des hommes et des femmes pour leur permettre de mieux s'intégrer dans une société enclin à un développement sempiternel;
- la nécessité de faire découvrir et appliquer les nouvelles techniques culturelles en milieu rural.

Monsieur MBOUMBA ADRIEN, Président de la sous-Commission Educative et Formation au sein de la Commission Nationale du Gabon pour l'UNESCO, pense pour sa part que la priorité est sans doute l'alphabétisation. Car renchérit-il, il revient de droit à l'Education Populaire de compléter les efforts déjà entrepris par l'éducation nationale qui a réussi à scolariser plus de 90% des enfants dont l'âge varie entre six (6) ans et seize (16) ans.

Il propose donc pour ce faire, une prise des mesures de relancement du programme d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes comme ce fut le cas en 1968 où l'on a enregistré un peu plus de 110 animateurs et 53 centres d'alphabétisation avec un effectif total de 1576 adultes.

Autre intervenant Monsieur GEORGES MEBALE M'ONDO, Directeur de l'Animation et de l'Alphabétisation qui prône pour sa part une plus grande communication sur l'action des organismes gouvernementaux dans les domaines de l'Education Populaire entre les congrégations religieuses qui se limitent seulement aux écoles et aux dispensaires d'une part, et les organismes de coopération internationale de l'autre. Notamment l'association française "*Volontaires du Progrès*" le "*Corps de la Paix*" américain, le "*Centre d'Etude et de*

Coopération internationale Canadienne (C.E.C.I.) qui œuvrent tous les trois pour l'éducation des adultes en milieu rural.

Au terme de ces travaux, le séminaire a émis un certain nombre de recommandations dont le ministre de la Culture, des Arts et de l'Éducation Populaire a réitéré l'engagement sincère lors de son discours de clôture, à assurer la transmission au gouvernement en vue de leur concrétisation effective.

Il convient toutefois de souligner qu'à ce jour, toutes ces recommandations demeurent malheureusement lettres mortes.

AUTRES MOYENS D'EDUCATION DE MASSES

Outre l'alphabétisation et les séminaires, le Gabon utilisait également d'autres moyens de communication pour une meilleure éducation des masses, au premier rang desquels la radio éducative

En effet, celle-ci a été choisie au Gabon comme premier moyen d'éducation des masses parce qu'elle répondait parfaitement aux exigences d'une telle mission. Car touchant un très grand public et étant adaptée aux milieux analphabètes où l'enseignement ne pourrait qu'être oral.

La radio se présente aussi comme étant un support d'éducation assez simple, accessible à un grand nombre d'individus, et peu coûteux.

Ce moyen a prouvé son efficacité à travers des émissions éducatives telles que "*Éveil-ton Gabon*" diffusées en langues du pays et en français à plus de 180 groupes d'écoutes constitués et répartis sur tout le territoire national.

A cela s'ajoutait tout naturellement la télévision éducative, autre moyen d'éducation très souvent réservé aux zones urbaines dont un programme a été élaboré en 1968 par le Service de l'Éducation Populaire (S.E.P.) en collaboration avec divers ministères, la Radio Télévision Gabonaise (R.T.G.) et l'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises (O.N.F.G.).

Ce programme a démarré en Décembre 1968 à raison de deux (2) émissions par mois. Ces émissions traitaient surtout des thèmes sanitaires.

Toutefois signalons que très souvent, le Service de l'Éducation Populaire utilisait aussi un programme dit visuel qui était un support d'éducation par affichages. À cet effet, une série d'affiches a été tirée sous l'égide du Ministère de l'Information et ont été distribuées et collées dans les lieux publics et dans les villages.

Le Service de l'Éducation Populaire a collaboré à sa réalisation.

Notons au passage l'existence des revues "BONJOUR", "OZANGUE" qui signifie "*la lumière*" éditées par la Direction de l'Éducation Populaire et qui avaient pour fonctions principales d'éduquer les couches sociales lettrées à travers plusieurs articles abordant des thèmes différents dans le but de faire du Gabonais un citoyen modèle.

III.3- LES MOYENS

Pour mener à bien les missions qui lui étaient confiées, l'Éducation Populaire s'est dotée des moyens de sa politique d'éducation des masses.

Au niveau des moyens humains, outre les inspecteurs provinciaux, le personnel de l'Éducation Populaire était constitué comme suit.

- des moniteurs formés à MIKONG;
- des instituteurs;
- des instructeurs en communications sociales
- des assistants en communications sociales

Ce personnel était chargé de donner des enseignements pratiques d'alphabétisation sur le terrain

Au plan technique, parmi tous les moyens qui lui étaient offerts, l'Éducation Populaire en a choisi trois (3).

- 1/ la radio éducative;
- 2/ l'alphabétisation,
- 3/ le programme visuel

III.3.1- la radio éducative

Elle a été choisie au Gabon comme premier moyen d'éducation des masses parce qu'elle répondait parfaitement aux exigences d'une telle entreprise. Elle touchait dans un même temps un très grand public et était adaptée au milieu analphabète où l'enseignement ne pouvait être qu'oral. La radio possédait une grande puissance de pénétration et de persuasion. Elle offrait à la fois des possibilités de répétitions.

III.3.2- L'alphabétisation

Le choix porté sur l'alphabétisation comme deuxième moyen d'éducation était dû au désir d'apprendre à lire et à écrire que ressentait la population, et de l'assiduité des auditeurs aux séances d'émissions éducatives, voulant augmenter leur moyen d'expression et étendre leurs connaissances.

L'alphabétisation était en définitive la condition préalable à l'éveil intellectuel d'une population qui, avec ses résultats, permettait:

- le désir de lire les journaux;
- d'avoir la curiosité à l'égard de l'actualité sociale et culturelle;
- de mieux remplir ses fonctions de travailleur et de citoyen

III.3.3- le programme visuel

Retenu comme troisième moyen d'éducation, il n'a consisté qu'à la collaboration de la production des affiches éducatives sur les thèmes civiques, économiques et d'hygiène. Un laboratoire de photos existe et le projet de

produire du matériel tel que les films fixes accompagnant les émissions éducatives ou des photos illustrant des réalisations concrètes du pays ne tarderons pas à voir le jour.

III.4- BILAN ET CRITIQUES

Au terme de cette vue panoramique de l'histoire de l'Education Populaire au Gabon et de ses missions, on peut soutenir que l'exécution des programmes de l'Education Populaire a permis les réalisations suivantes.

- 6000 émissions radio-éducatives diffusées sur l'ensemble du territoire national sur des thèmes diversifiés;

- une trentaine de supports télévisuels et de spots publicitaires éducatifs dont certains font encore l'objet de diffusion à ce jour;

- une dizaine de manuels d'alphabétisation tirés à 28 500 exemplaires;

- 1 500 affiches techno-pédagogiques;

- impression de deux (2) journaux "BONJOUR" et "OZANGUE" de post-alphabétisation et d'un bulletin de liaison qui ont disparu malheureusement aujourd'hui pour des raisons non encore élucidées;

- implantation des "cases d'écoute" au nombre de six (6) en 1982 dont un grand nombre a été transformé en bureaux administratifs, en centres d'alphabétisation et parfois en logements de fonction;

- éducation des adultes dans le cadre de l'opération de développement rural intégré mené à NTOUM à quarante (40) km de Libreville de 1961 à 1975,

- création d'un centre de formation d'animateurs ruraux à MINKONG dans la province de WOLEU- NTEM qui a fonctionné de 1979 à 1982;

- animation sensibilisation par ciné-bus;

- formation des agents de la sécurité routière.

De 1982 à 1992, la Direction Générale de l'Education Populaire a également réalisé les programmes suivants:

- éducation sanitaire;

- assainissement de la commune de Libreville;

- développement agricole,

- hydraulique villageoise.

Sur le plan des moyens notamment humains, outre les fonctionnaires gabonais, le Gabon bénéficie grâce aux accords de coopération, des services d'un certain nombre de coopérants fournis principalement par le Canada, l'UNESCO, les Etats Unis d'Amérique.

Il convient de signaler la mise en place effective des neuf (9) services provinciaux sur les neuf (9) provinces du Gabon.

A noter aussi l'existence au sein du ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire chargé des droits de l'Homme d'un centre national audiovisuel et de l'Intergraphic qui est un service d'imprimerie.

Précisons enfin que dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, il est formé à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux d'OYEM, une catégorie d'agents de l'Education Populaire.

Ce sont notamment les instructeurs de communications sociales. Ce, malgré certains rappels à l'ordre du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage qui, face à la lenteur du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire à mettre en place ses propres structures de formation, dénonce de temps en temps les termes du "contrat". La formation des cadres supérieurs (assistants et professeurs de communications sociales) étant assurée par le Centre Universitaire des Sciences Politiques et de Développement aujourd'hui fermé pour des raisons d'ordre économique.

Au regard du bilan qui vient d'être fait et par rapport à sa mission d'éducation des masses rurales et urbaines, il reste encore à l'Education Populaire un long chemin à parcourir.

A cet effet, on peut citer le problème relatif à la santé où l'insuffisance d'infrastructures, des médicaments et de médecins est aggravé par l'absence d'informations sur de "vieilles maladies" qu'on peut prévenir et guérir telles que le paludisme, la tuberculose, etc...qui font des ravages en Afrique depuis des décennies, et de nouvelles maladies comme le SIDA pour lequel il n'existe encore aucun traitement définitif.

L'objectif "*santé pour tous d'ici l'an 2000*" ne saurait être atteint, quelle que soit la couverture sanitaire mise en place s'il n'est pas organisé une forte campagne de sensibilisation dont la conception et la réalisation relèvent de l'Education Populaire.

Les observations ci-après sont formulées en vue de donner à l'Education Populaire dans notre pays toute son efficacité, son dynamisme et son objectivité.

La première observation que nous pouvons relever est le manque cruel d'agents et de formateurs en la matière. Car le recours aux instituteurs dès la création dudit service pour donner les enseignements des adultes a été source de plusieurs confusions surtout au niveau des méthodes pédagogiques.

En effet, les instructeurs recrutés pour ces besoins (éducation des adultes) n'ont fait que transposer les méthodes pédagogiques applicables aux jeunes dans le système éducatif des

adultes. Il s'agit ici des méthodes d'enseignement du type classique employées dans la formation conventionnelle.

Cette transposition a été incompatible et a vite montré son côté limitatif.

La deuxième fausse note que nous relevons est que les populations pour lesquelles les programmes d'alphabétisation ont été conçus n'ont pas été suffisamment édifiées ni sur le bien fondé de cette entreprise ni surtout sur l'issue de celle-ci.

Le désintéressement des populations rurales vis-à-vis de l'alphabétisation qui s'en est suivi n'a été que la traduction du manque de sensibilisation à cet effet.

C'est pourquoi il n'était pas surprenant d'entendre certains adultes s'interroger sur l'intérêt qu'ils y trouveraient en le faisant à leur âge.

Par ailleurs, ceux qui s'y sont aventurés l'ont délaissé très tôt. Les populations sentant cette "occupation" comme une manière de les détourner de leurs activités quotidiennes. Conséquence immédiate, les absences se sont multipliées et on a vite fait de déchanter.

Sur un tout autre plan, on constate malheureusement que les programmes de développement social et économique qui nécessitent une large implication des populations concernées, sont élaborés de façon unilatérale par les pouvoirs publics.

Ce fait est en réalité la conséquence logique d'une Education Populaire qui se présentait trop comme une administration centralisée. Les résultats sur le terrain l'en témoignent.

Le manque d'information, de formation et l'inadaptation aux changements qui s'opèrent dans ce monde moderne font partie des causes du déséquilibre observé entre les centres urbains et les centres ruraux.

Certes les services de l'Education Populaire, à un moment de leur histoire au Gabon, ont mis en place pour la circonstance des moyens de sensibilisation des masses; mais des doutes existent toujours quant à l'utilisation qui en a été faite.

Nous pensons notamment au Centre Audiovisuel et à l'Intergraphic qui ont été quelque peu détournés de leurs missions initiales pour être utilisés comme des unités de production à but lucratif.

La télévision éducative, autre moyen de formation utilisé par l'Education Populaire qui, a priori a semblé efficace s'est également avérée comme un moyen sectoriel, même si les centres d'écoute ont été aménagés pour permettre aux couches déshéritées de bénéficier de certaines émissions télévisées gratuitement. Mais ces moments ne correspondaient pas souvent aux heures de diffusion des spots éducatifs élaborés par la Direction Générale de l'Education Populaire à l'endroit des masses populaires nécessiteuses.

Aussi, ces heures étaient-elles mal ciblées car leur programmation n'était pas prévue aux moments de grande écoute. Ce qui les vidait de tous leurs effets sur les destinataires qui,

pour la plupart abandonnaient très tôt leurs postes téléviseurs pour un éventuel repos après une dure journée de travail. Parfois la diffusion desdits spots se faisaient au moment où les personnes à qui ils étaient destinés avaient déjà vaqué à leurs occupations habituelles. Ce décalage horaire a gravement déjoué les espérances des responsables de la Direction de l'Education Populaire par rapport à leur initiative.

C'est pourquoi une auto-évaluation aurait dû s'imposer pour essayer d'examiner le niveau de perception des messages éducatifs diffusés et surtout l'effet qu'ils ont produit sur les mentalités des principaux concernés.

En outre, le ballottement de ministère en ministère dont l'Education Populaire a été l'objet dans notre pays a eu une incidence assez significative sur son efficacité sur le terrain, donnant ainsi l'impression d'assister à une sorte de pilotage à vue au sein de ce ministère.

IV- SUGGESTIONS

L'étude sur l'Education Populaire au Gabon nous a permis de dégager certaines insuffisances et lacunes qui nous conduisent à faire quelques propositions susceptibles de permettre à cette structure de jouer son rôle de facteur du développement.

C'est ainsi que dans les lignes qui vont suivre, nos propositions porteront successivement sur l'animation, les moyens de communication de masse, l'alphabétisation et le renouvellement des équipements.

IV.1- L'ANIMATION

L'animation n'a pas été une invention fortuite. Elle a été donc vue comme répondant à un besoin d'éducation généralisée des populations avec comme objectif de provoquer au sein même de ces dernières un intérêt qui les conduit ensuite à mieux se préparer au développement "nouveau".

Vue sous cet angle et menée par des Hommes préparés pour la circonstance, l'animation aurait pu jouer un rôle déterminant dans le processus de développement. Mais pour une fois encore, il va se poser un problème d'expertise en animation et de maîtrise technique.

Au Gabon, cette situation, somme toute malheureuse, n'a pas permis au Service de l'Education Populaire de mener sans trop de peines les missions justifiant sa création. Car pensons-nous que l'efficacité de l'action de l'Education Populaire dépend aussi du dynamisme de ses agents. Lequel dynamisme se traduirait par la maîtrise d'instruments techniques et une capacité outillée d'intervention sociale et culturelle. Toutes choses qui doivent interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de former des agents capables de conduire à bien les missions confiées à ce service.

a- Formation des animateurs

Avant de proposer un modèle de formation des animateurs, il convient de situer le lectorat sur la formation initiale des agents de l'Education Populaire au Gabon.

En effet, la formation des agents de l'Education Populaire telle que conçue ne semble pas convenir au profil d'Hommes qu'on aimerait avoir pour la conduite des missions dévolues à la Direction Générale de l'Education Populaire. C'est-à-dire former des cadres capables de se mouvoir dans le milieu rural. Et pour cause, cette formation trop théorique est basée sur des connaissances générales qui ne sont certes pas incompatibles avec la fonction d'animateur, mais non ponctuées de stages pratiques pouvant permettre d'évaluer la pertinence et l'efficacité des enseignements dispensés. Elle ne permet pas également de mesurer le milieu rural et s'exprimer de façon attendue.

Pour comprendre l'improvisation dans laquelle l'Education Populaire semble se confiner, il suffit de jeter un regard rétrospectif sur les objectifs qui ont sous-tendu la création

de l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux ou sont formés les agents dont l'Education Populaire se sert. En effet, la nécessité de créer l'Ecole des Cadres Ruraux relève du souci du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de former des cadres susceptibles d'encadrer les paysans dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage

L'urgence de former des cadres destinés à développer et à promouvoir l'Education Populaire va conduire les autorités gabonaises à se saisir de l'opportunité offerte par la création de l'Ecole des Cadres Ruraux pour y greffer une section d'Education Populaire dont la mission se resume à préparer le champ d'intervention du Ministère de l'Agriculture. Le contenu de la formation retenue est tout édifiant à ce propos

A titre d'exemple, la formation toutes sections confondues est de trois (3) ans. Le tronc commun dure deux (2) ans et la spécialisation se fait en troisième année. La conséquence immédiate est qu'au terme de cette formation, les optionnaires de l'Education Populaire sortent avec une expertise plus pointue en élevage et en agriculture.

Autre fait révélateur, sur un total de trente six (36) heures de cours par semaine en tronc commun, l'Education Populaire n'en dispose que de quatre (4).

Outre ces agents sortis de l'Ecole des Cadres Ruraux, la Direction Générale de l'Education Populaire recrute également les cadres formés à l'Ecole Nationale des Arts et Manufacture (E.N.A.M.) dont la formation ne semble pas les prédestiner en premier lieu à la fonction d'animateur.

Rappelons cependant pour la petite histoire que ladite école a pour vocation de former entre autres des artistes, peintres plasticiens, décorateurs qui, à l'issue de leur formation, devraient bénéficier d'une subvention de l'Etat; ce, dans le cadre de sa politique d'incitation à l'initiative privée et devrait aboutir à la création de petites et moyennes industries, autres créneaux parmi tant d'autres d'insertion professionnelle des jeunes. Mais leur mauvais usage a fait que ces derniers assument malheureusement des fonctions pour lesquelles ils n'ont pas été préparés telles que l'animation, l'administration générale, etc...

Au regard de toutes ces lacunes constatées, la Direction Générale de l'Education Populaire n'ayant toujours pas sa propre structure de formation; n'est-il pas possible d'entrevoir une réforme partielle à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux? Laquelle réforme déboucherait sur un réaménagement de la section Education Populaire et qui consisterait à avoir un cycle complet qui partirait de la première année à la troisième année et dont le programme pourrait se concevoir comme récapitulé dans le tableau ci-après.

	<i>Première année</i>	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>
<i>Matières</i>	1/ Environnement et développement 2/ Problèmes des populations et développement 3/ Techniques d'enquêtes et méthodologie de recherche 4/ Hygiène et santé 5/ Correspondance administrative 6/ Pédagogie audiovisuelle 7/ Histoire Géographique 8/ Initiation à l'informatique 9/ Initiation aux techniques d'animation 10/ Pédagogie des adultes	1/ Droit et législation sociale 2/ Animation 3/ Alphabétisation 4/ Sociologie rurale 5/ Pédagogie des adultes 6/ Initiation à l'informatique 7/ Ethno-histoire du Gabon 8/ Pédagogie audiovisuelle 9/ Hygiène et santé 10/ Techniques d'enquêtes 11/ Correspondance administrative	1/ Education des adultes 2/ Communications sociales et développement 3/ Animation 4/ Sociologie audiovisuelle 5/ Coopératives et développement communautaire 6/ Alphabétisation 7/ Santé et développement 8/ Gestion 9/ Initiation à l'informatique 10/ Correspondance administrative

Il est à noter que la troisième année pourrait déboucher sur une option soit en animation, soit en alphabétisation

Périodes des stages

A la fin de la deuxième année, on pourrait prévoir trois (3) mois de stage dont:

- 2 mois en zones rurales,
- 1 mois dans les services provinciaux

En troisième année, la formation pourrait se poursuivre comme suit:

- 7 mois de cours théoriques (Octobre à Avril);
- 1 mois de stage pratique (Mai),
- examens (Juin);
- soutenance (Juillet)
- Remise des diplômes

Afin de permettre aux agents préalablement formés à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux d'OYEM de s'adapter aux progrès industriels et scientifiques liés à l'action de l'Education Populaire en milieu urbain et rural, des recyclages de trois (3) à six (6) mois pourraient être organisés à leur intention.

b- Approche participative dans l'animation

L'une des missions de l'Education Populaire au Gabon étant de favoriser l'adaptation des communautés rurales aux conditions nouvelles qu'entraîne le développement, nous pensons que pour y parvenir, on devra faire table rase sur les techniques psycho-éducatives à caractère interventionniste qui, pour nous, ne relèvent plus de l'animation. Il s'agit désormais dans le processus d'animation de laisser les populations s'exprimer, se décider.

Dès cet instant, les réponses qui seront apportées aux interrogations des paysans reflèteront les besoins et les préoccupations réels de ces derniers.

L'implication des populations au processus de développement nécessite la mise en place des stratégies pouvant permettre leur adhésion.

A cet effet, nous proposons une animation de base dont le cheminement pourrait être le suivant: sur les neuf (9) provinces que compte le Gabon, l'expérience suivante pourrait être envisagée sur trois (3) provinces qui vont constituer l'échantillon de départ.

L'expérience consistera d'abord à inventorier tous les moyens techniques, financiers et humains du côté de l'Etat et de ses services, et ensuite inventorier les moyens du côté populaire et il y a là une démarche fort importante, à une période où les facteurs socio-politiques jouent et peuvent intégrer leur dynamisme à celui du développement. Pour ce faire, il serait souhaitable d'entreprendre une tournée dans les différentes provinces pour définir les critères de sélection des représentants de différents groupes des populations. Une fois cette étape franchie, on demandera aux représentants sélectionnés qui constitueront en quelque sorte des échantillons sociologiques, et aux représentants des différents services techniques de bien vouloir travailler avec les animateurs ruraux dans trois (3) zones agricoles préalablement définies pour étudier leurs problèmes de développement.

Ainsi, pendant trois semaines, les représentants des différents services techniques pourront expliquer aux représentants des paysans comment ils comptent intervenir dans leurs milieux. Cela devant les responsables administratifs (sous-préfets, chefs de village, etc...).

Cette démarche a l'avantage, dès la fin de la rencontre, de faire un inventaire assez exact des problèmes qui intéressent la base et ceux qui ne l'intéressent pas ou qui l'intéressent moins et selon les exigences du développement.

Au cours de cette rencontre, on peut espérer avoir les réponses souhaitées, les facteurs positifs et les réactions négatives; l'ensemble composant un schéma d'actions éducatives ordonné aux structures et objectifs du développement. Il faudra ensuite mettre au point dans chaque région des programmes de formation et réaliser à travers tout le pays, après une période d'essai, un effort éducatif systématique.

Cette expérience peut avoir tout son intérêt dans la mesure où toute une méthode s'en dégage. Cette méthode devra permettre de bâtir méthodologiquement un appareil, un processus d'animation à trois niveaux

- local,
- intermédiaire,
- national

Les régions étant divisées en districts, on prendra des gens dans ces différents districts et dans des ethnies différentes comme il convient de respecter l'unité régionale qui est une partie de l'unité nationale. A ce stade, signalons qu'il n'y a pas encore d'étude poussée au point de vue planification. Mais il y a cet apport dont on ne fait pas souvent cas, semble-t-il qui est l'expérience des gens qui ont déjà vécu longtemps et qui ont une expérience concrète.

On sait après avoir préalablement questionné tous les cadres, techniciens, éducateurs et responsables divers, les spécificités de chaque district. Après quoi on passera dans les villages. Ce passage constituera la phase d'explication et de popularisation.

Elle consistera à aller de village en village et permettra de connaître les problèmes réels des villages concernés et de savoir comment ils envisagent de les résoudre. Cette approche doit être faite si possible par des gens issus de ces localités.

L'objectif visé étant de parvenir à la désignation libre des représentants. C'est ainsi qu'après les tournées préparatoires viendront les cycles de stages qui seront divisés en deux (2) parties:

- le premier degré,
- et le second degré.

Lors du stage du premier degré, un certain nombre de collectivités vont envoyer chacune deux (2) ou trois (3) représentants au centre d'animation. Et de là va commencer le stage qui ne vise qu'à créer un contact. C'est un stage d'initiation, d'éveil qui se déroulera d'une manière simple: pendant le stage, on fera intervenir des responsables administratifs, les gens d'autorité, les inspecteurs d'enseignement, les responsables des services techniques, des ingénieurs et autres qui vont réexpliquer aux représentants désignés des collectivités les problèmes qui se posent à eux comme fait précédemment. Ceci suppose évidemment une pédagogie et des moyens éducatifs élaborés pour que le langage des uns soit compris par les autres.

A la fin de ce stage de trois semaines, ces représentants repartent chez eux après prise de contact. Ils ont défini le vocabulaire et ont une idée de la notion de développement local et des implications pratiques de leur participation

Une autre promotion va prendre le relais et sera composée des représentants regroupés par zones de façon à travailler d'une manière concentrée. Une fois qu'on aura deux (2) ou trois (3) stagiaires par village, on commencera le stage du second degré qui sera uniquement un support éducatif pour faciliter les entreprises concrètes, les réformes, les actions techniques de développement. On traitera ici des problèmes locaux et, pour l'encadrement, on descendra au niveau des cadres de contact (moniteurs, enseignants, les divers agents de base). Les cadres vont réunir les anciens stagiaires en les groupant à un niveau intervillageois. C'est-à-dire que la base sera faite des travaux en commun sur toutes les actions de développement qui les concernent tous. Il y aura de ce fait un élargissement de la cellule sociologique qui était l'agglomération, le village, sur une base d'unification économique et technique. Et cela ne peut être obtenu que par des stades successifs

Ainsi vont naître des cellules d'animation et de développement qui vont comporter plusieurs villages.

Mais l'animation, contrairement à ce que l'on pense quelques fois ne peut rester à ce niveau de base. Elle doit remonter plus haut pour remplir sa fonction réelle de développement. Si on considère les trois échelons (local, régional, national), tout ce qui se fait à la base est déjà répercuté vers le haut, intégré à l'échelon régional, car le préfet, les responsables des organismes populaires, les responsables des services techniques sont concernés par les nouvelles initiatives. Très vite, l'animation va mettre un représentant parmi les cadres régionaux existants parce qu'il y aura certainement des problèmes de coordination à résoudre, des décisions à prendre qui appelleront l'arbitrage des autorités administratives et qui mettront en cause tous les services techniques.

C'est ainsi que s'amorceront les *"comités de développement"*.

Au niveau régional, l'animation se traduira par des sessions, des discussions et tout un ensemble d'initiations qui concernent l'ensemble des responsables régionaux en vue de la réalisation des programmes de développement au profit des populations. Les mêmes processus qui ont fait remonter l'animation à l'échelon régional la conduisent à agir au plan national.

Avant de clore ce volet sur l'animation participative, il conviendrait de rappeler que les animateurs formés à la base sont quelque peu des animateurs à temps partiel. Et c'est bien à tôte-bénévole qu'ils pourront exercer.

Toutefois, ce bénévolat ne saurait exclure les possibilités de recherche d'un créneau pouvant aboutir à l'instauration d'une prime d'encouragement aussi modeste pourrait-elle être.

A cet effet, les groupes ou les assemblées locales pourraient être interpellés pour discuter de la question et juger des possibilités de réalisation. Il faudrait souligner que si prime il y a, celle-ci ne devrait pas faire office d'un salaire, donc d'une rémunération permanente à des périodes précises. Car il faudrait bien répéter qu'il s'agit bien des animateurs à temps partiel, donc qui ont la possibilité de vaquer à leurs occupations habituelles. Le tout pour ces derniers étant de savoir seulement coordonner leurs activités. Et cela ne pourrait être possible qu'en définissant de commun accord le calendrier de travail avec le groupe.

S'agissant des relations qu'ils auront avec le groupe ou le reste du village par exemple, on notera qu'au départ c'est le groupe qui les a désignés pour l'aider et l'amener à prendre en charge certains problèmes gênant son épanouissement. Il va donc sans dire que dans ce cas, "l'employeur" est le groupe ou le village.

Cependant, cette formation suivie à la base ne saurait être une fin en soi. Car selon des critères que l'on pourrait définir par exemple à partir des contraintes liées à l'évolution du monde ou leur rendement, des possibilités d'accès à une formation continue pourraient leur être offertes. Ce qui, par ailleurs, changerait probablement leur statut.

IV.2- LES MOYENS DE COMMUNICATIONS DE MASSE

L'utilisation des moyens de communication de masse par les services de l'Éducation Populaire au Gabon relève de la volonté et la détermination des autorités gabonaises de doter ces services des outils nécessaires et indispensables pour la conduite des missions qui leur sont dévolues.

A ce titre, l'Éducation Populaire s'est dotée d'un centre audiovisuel, d'un service Intergraphique, tous les deux relevant de la Direction de la Production et des Techniques dont la mission est.

- de concevoir et d'évaluer la diffusion des messages éducatifs à l'attention des populations,
- de gérer et de contrôler les matériels techniques;
- de concevoir et de contrôler les activités techniques du secteur;
- d'assurer la liaison avec les autres structures techniques dans le domaines de ces compétences, etc...

Se doter de services techniques de cette envergure suppose avoir préalablement formé des techniciens capables d'assurer leur fonctionnement normal. Mais tel n'a pas été le cas.

Toutefois, malgré ce handicap, ces services ont remarquablement commencé à appuyer l'Éducation Populaire en lui fournissant les supports dont elle avait besoin pour ses différentes

interventions sur le terrain. Ce, grâce au dynamisme des agents dont la formation s'est faite sur le tas. C'est ainsi que l'Intergraphic fournit des affiches traitant des thèmes conçus par la Direction Générale de l'Education Populaire tandis que le centre audiovisuel de son côté produit des documents préenregistrés diffusés en direction des populations particulièrement celles rurales qui retiennent l'attention des autorités. Il convient tout de même de préciser que les documents éducatifs réalisés par le centre audiovisuel sont confectionnés dans plusieurs langues du Gabon, puis en français. Leur diffusion se faisant à partir de la première chaîne de radio et télévision. Pour joindre l'utile à l'agréable, les pouvoirs publics ont doté toutes les neuf (9) provinces des cases d'écoute qui, de nos jours ont disparu pour de raisons pas toujours évidentes. Certaines d'entre elles ont été transformées en services administratifs, d'autres en logements de fonction. Il convient d'ailleurs de souligner que cette action de bienfaisance s'est avérée dès le départ sélective, car implantées dans les capitales provinciales, ces cases d'écoute ne profitaient qu'aux seules populations urbaines; marginalisant de ce fait les populations rurales.

L'inefficacité des actions de l'Education Populaire à travers la radio et la télévision se traduira également par le mauvais choix des heures de diffusion des spots éducatifs qui ne tenaient pas compte des activités quotidiennes des populations.

Le ciné-club, autre outil permettant de mener des campagnes de sensibilisation à l'intérieur du Gabon profond n'a pas servi longtemps qu'il a été délaissé pour une banale panne de batterie au départ. Ce problème de maintenance se posera également au centre audiovisuel et à l'Intergraphic.

En effet, ces structures de production qui faisaient la fierté de la Direction Générale de l'Education Populaire assurent avec beaucoup de difficultés la réalisation des spots éducatifs. Ce qui, par ailleurs, freine l'action de l'Education Populaire qui doit jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement du Gabon.

Au regard de ces manquements observés, nous allons tenter de faire quelques propositions qui pourraient servir de palliatifs. Compte tenu de l'immensité de son champ d'action, la Direction Générale de l'Education Populaire doit pouvoir utiliser au mieux les "media" mis à sa disposition pour que les messages adressés aux populations servent à la fois aux populations urbaines et celles rurales.

Pour ce faire, nous proposons la diffusion par les stations provinciales d'émissions de radio et de télévision traitant des problèmes spécifiques à chaque région. Cela suppose une

meilleure coordination entre la Ministère de la Communication et la Direction Générale de l'Education Populaire.

L'idée de pouvoir doter surtout les zones rurales des cases d'écoute devrait être soutenue. Car si aujourd'hui la radio et la télévision ne sont plus un secret pour personne, l'acquisition d'un poste téléviseur par les paysans ne semble pas évidente au regard du coût onéreux que cela représente. Toutefois, pour la mise en place des cases d'écoute, on pourrait éventuellement compter sur la participation des populations concernées qui auront à charge de fournir les locaux y afférent. Il va sans dire que pour minimiser le coût des locaux, on pourra faire usage des matériaux locaux. La nécessité de faire participer les populations à leur propre épanouissement sera précédée des campagnes de sensibilisation traitant de l'importance de la radio et de la télévision dans le développement culturel de l'être humain.

Pour que les émissions éducatives réalisées à l'attention des populations rencontrent l'adhésion des masses, elles devraient être conçues à partir des réalités propres aux milieux auxquels elles s'adressent.

Pour ce faire, nous suggérons que ces dernières soient faites par et pour les populations concernées

S'agissant des heures de diffusion des spots éducatifs, nous proposons le schéma suivant

- Pour la radio éducative, la diffusion pourrait se faire de 6H 00 à 6H 30 le matin et le soir de 19H 00 19H 30
- La télévision éducative pourrait opter pour une diffusion à partir de 19H 30

Le choix de ces horaires se justifie par le constat fait en zones rurales qui montre que, compte tenu des principales activités des populations paysannes qui sont souvent des occupations champêtres, ces dernières quittaient très tôt leurs domiciles pour se rendre aux champs.

Pour la diffusion en soirée, le constat démontre que les paysans sont très attentifs aux communiqués et messages diffusés bien avant le journal de 19H 30 à la radio.

Le choix porté sur la diffusion des spots à partir de 19H 30 à la télévision se justifie par l'approche de la livraison des principales informations de la journée qui se fait à partir de 20H 00 et qui retient l'attention de bon nombre de personnes.

Mais l'adaptation de l'Education Populaire à l'évolution des mentalités qu'elle préconise, suppose une maîtrise permanente des nouvelles technologies en matière de production éducative. Le constat est que si la Direction Générale de l'Education Populaire dispose suffisamment de cadres; notamment de cadres de conception, les techniciens de production audiovisuelle et les techniciens d'impression sont très peu nombreux et ignorent les nouvelles techniques de production associant l'usage de l'informatique. L'absence de formation spécifique explique aussi en partie le faible bilan et justifie notre requête d'une formation des agents aux nouvelles technologies de production audiovisuelle, d'impression et d'informatique appliquée qui pourraient se faire selon les possibilités ci-après.

- La première possibilité qui s'offre pour la formation des techniciens de l'audiovisuel serait de solliciter des techniciens avérés et ayant une expertise pointue des chaînes de télévision et radios nationales. Cette formation purement pratique serait de courte durée.
- La seconde voie à explorer serait celle d'une formation de longue durée qui consisterait à envoyer les agents suivre un cycle normal de formation (2 à 3 ans) dans certains pays amis de la sous-région dotés de structures donnant ce type de formation (par exemple le C.E.S.T.I. de Dakar au Sénégal).

Les agents de l'Intergraphic, en ce qui les concerne, pourraient être formés au centre professionnel "BASILE ONDIMBA" qui est une unité de formation de l'Etat et qui renferme en son sein une section imprimerie.

Si toutefois la formation des techniciens en audiovisuel et en Intergraphic semble être un impératif du moment, le renouvellement des équipements n'en est pas moins si l'Education Populaire veut remplir au mieux la mission qui lui est dévolue. Ce renouvellement pourrait éventuellement se faire avec le concours des coopérations japonaise et canadienne qui se sont déjà signalées par le passé dans ce genre d'aide.

IV.3- ALPHABETISATION FONCTIONNELLE

Toute nation qui aspire au développement souhaite une population instruite capable de s'adapter aux innovations qui s'opèrent à travers le monde.

Le gouvernement gabonais, soucieux de la justice sociale et du progrès économique l'a bien intégré dans les grandes orientations de développement du Gabon. Et l'une de ses batailles et la lutte contre l'analphabétisme et l'ignorance des peuples qui constituent un frein au développement du pays

A cet effet, la Direction Générale de l'Éducation Populaire, à qui incombe cette lourde charge d'éducation des masses, a mis en place, dans le cadre de sa politique, des centres d'alphabétisation dans la presque totalité des capitales provinciales du Gabon. Mais bien qu'ayant rencontré l'adhésion des populations au début de cette vaste campagne, ces centres verront l'élan de leurs activités baisser au fil des ans. Le manque d'animateurs formés pour les besoins ne permettra pas véritablement à ces structures de formation d'avoir le rendement souhaité.

En effet, l'utilisation des moniteurs et instituteurs pour prendre en charge les cours d'alphabétisation a par ailleurs contribué à la désertion et à la fermeture de certains centres. Car le recours aux moniteurs et autres instituteurs a conduit à la production du même type d'enseignement que celui de nos écoles.

Aussi l'implantation de ces centres en zones urbaines a réduit les possibilités d'accès de toutes les couches sociales à ces cadres de "formation". Ce qui de surcroît ne faisait que confirmer le clivage qui existe entre le monde rural et le monde urbain.

Ne trouvant pas l'intérêt d'être formés à leur âge au même titre que leurs enfants, les auditeurs ont fini par désertier les centres au profit de leurs tâches quotidiennes. Or l'alphabétisation fonctionnelle, menée par les hommes ayant le profil d'alphabétiseur aurait pu être un instrument de formation et d'animation qui permettrait l'apprentissage par les adultes et les jeunes non scolarisés ou descolarisés de lecture, du calcul et de l'écriture à travers des "situations-problèmes" qui préoccupent les populations. C'est pourquoi nous estimons que pour que l'alphabétisation fonctionnelle ait l'impact voulu auprès des populations, la démarche suivante mérite d'être envisagée:

- entreprendre des études prospectives en vue de déterminer les problèmes réels des populations et des besoins en alphabétisation.
- mener des campagnes de sensibilisation pour la promotion de l'alphabétisation.
Pour ce faire, on pourrait bien évidemment se servir des moyens de communication de masse qui diffuseront des spots montrant par exemple la nécessité de s'alphabétiser.
- déterminer en collaboration avec les populations concernées les lieux d'implantation des centres, les heures et les jours de cours.
- confectionner des supports didactiques en fonction des préoccupations des populations. Ainsi une séance d'alphabétisation prendrait la tournure ci-après:
 - cerner la "situation-problème" au moyen d'une discussion critique;
 - faire ressortir les "mots-clés" des réponses que le groupe apporte à un certain nombre de questions qui doivent être "ouvertes"

Cette démarche a la particularité de permettre un apprentissage concret qui pourrait traiter par exemple des sujets ayant trait aux nouvelles méthodes culturelles, à l'organisation de la vie collective, etc .

Etant donné l'extrême diversité ethnolinguistique du Gabon, à défaut d'opter pour une alphabétisation qui se ferait en langue locale et en français, l'alphabétisation ne pourra se faire que dans la langue officielle, qui est le français, et présentera l'avantage de favoriser la participation des communautés au processus de développement tant souhaité.

CONCLUSION

Le travail que nous venons de réaliser a permis d'aborder les différentes facettes de l'action de l'Éducation Populaire au Gabon.

Du fait de nombreuses insuffisances qui ont été relevées, l'Éducation Populaire s'est révélée peu efficace même si l'on peut effectivement enregistrer quelques signes positifs. Ces signes nous empêchent de verser dans un élan de pessimisme absolu. L'improvisation dans laquelle l'Éducation Populaire s'est quelque peu confinée ne pouvait présager un avenir meilleur. Le problème d'insuffisance d'information et de sensibilisation constaté a été la conséquence immédiate du manque d'Hommes (animateurs) suffisamment outillés.

Plus encore, l'Éducation Populaire au Gabon a longtemps fonctionné comme une administration centralisée.

En effet, l'instruction et l'Éducation Populaire ont longtemps été axées sur une volonté de transfert paternaliste vers des individus qu'il fallait faire accéder à une culture créée et pensée en dehors d'eux, en dehors des luttes économiques et sociales d'émancipation. En cela, l'animation qui est centrée sur les groupes et par leur propre culture, leurs propres problèmes sociaux et économiques aurait permis le rapprochement des lieux de décision des personnes et des groupes.

Nous savons que l'éducation est une composante essentielle du processus de développement global

Nous savons également qu'on ne peut rien faire en matière de développement global sans mettre des composantes d'éducation dans les mesures globales du développement des autres politiques (santé, communication, urbanisme, agriculture, emploi, économie, etc..). Cela ne peut se faire que par rapport aux réalités propres de chaque milieu.

Les zones rurales font apparaître des besoins spécifiques bien que les foules d'individus aillent grossir chaque année la population urbaine. Cet état de fait a pour conséquence l'appauvrissement de ces dernières ainsi que leur destruction sociale et culturelle.

La révolution scientifique et ses applications technologiques dans les milieux ruraux nécessitent la mise en place des projets de formation et d'information à l'attention des ruraux qui sont pour la plupart voués au travail de la terre.

D'une manière générale, il est urgent que les populations rurales trouvent les moyens matériels de s'autodévelopper aussi bien sur le plan économique, politique que culturel. Car le

développement tant souhaité implique une mutation, une reconversion profonde des structures mentales actuelles pour une ouverture, une adhésion volontaire et une adaptation aux idées nouvelles.

Ce qui implique une infrastructure éducative rurale, même mobile, tant pour les jeunes que pour les adultes et une alphabétisation réalisant à la fois la formation et l'action pour le développement.

Cependant, il ne doit plus s'agir d'un développement sectoriel, ponctuel, c'est-à-dire limité à une action isolée et localisée dans un point donné comme cela a toujours été le cas au Gabon; mais plutôt d'un développement global, c'est-à-dire régional, cohérent et organisé. Ainsi donc, dans les zones urbaines, on pourra prendre des mesures au niveau des quartiers en vue d'améliorer la qualité de la vie.

Promouvoir le développement communautaire, c'est-à-dire l'activité socioculturelle globale dans tous les domaines et pour tous les âges.

Pour ce faire, on suscitera une conscience collective, existante par exemple en favorisant les sentiments d'appartenance à une communauté de quartier pour faire agir les habitants sur l'aménagement des habitats, faire en sorte que l'école devienne un lieu de rencontre ouvert à tout le monde.

En définitive, nous disons, quoi qu'il en soit, que le développement que nous visons par les truchements des structures comme l'Education Populaire doit s'attacher avant tout à rejeter progressivement les entraves à l'épanouissement de la personnalité morale de l'Homme parmi lesquels l'analphabétisme. Cet aspect du développement devrait aujourd'hui constituer le centre d'intérêt et la préoccupation de l'Education Populaire au Gabon.

Ce développement vers lequel on devrait tendre doit être global.

Et les actions de développement rural à entreprendre devront à l'avenir tendre vers la résolution de l'ensemble des problèmes de tous ordres soulevés au niveau du monde rural par l'intégration dans un organe de coordination de tous les moyens et services techniques appelés à intervenir sur le terrain dans un cadre régional relativement homogène du double point de vue humain et culturel. Et cette intégration devra être conçue en vue d'une meilleure rentabilisation des équipements nécessaires au développement harmonisé. Il est évident que l'Education Populaire n'a pas encore joué le rôle de facteur favorable au développement au Gabon, mais tout de même il n'est pas un cas isolé dans ce domaine. Dans le volumineux rapport de la conférence de KERICHO d'il y a un peu plus d'une vingtaine d'années sur

l'éducation des adultes, on peut lire ce passage significatif: *''les programmes d'éducation des adultes actuels souffrent de la faible priorité qui leur est accordée et d'une multiplicité indiscriminée de cours non coordonnés souvent sans rapport avec les objectifs du développement''*.

En fait, l'une des raisons en est que l'éducation des adultes est, de par la multiplicité de ses disciplines, un terme relativement vague, imprécis que l'on assimile facilement à la seule alphabétisation de ces adultes. Ce qui par ailleurs a fait que cette conception aussi étroite ne soit pas étrangère au rattachement de l'Education Populaire au Gabon à un moment de son histoire à l'Education Nationale.

Tant il est vrai que la finalité de l'Education Populaire demeure la formation d'Hommes responsables, dynamiques, ouverts au progrès, la lutte contre l'analphabétisation doit être la tâche unique, essentielle de l'Education Populaire, celle-ci doit rester au stade initial de notre développement.

A l'heure actuelle où les progrès du secteur moderne exigent des ruraux une adaptation de plus en plus accélérée, l'éducation et la formation des adultes doivent être appréhendées dans une optique élargie en tant que force capable de provoquer un ajustement maximum des attitudes, capable aussi d'inculquer les connaissances et les techniques nouvelles exigées et rendues nécessaires par l'évolution rapide de notre société, capable enfin de susciter la plupart des changements souhaités

En cela, l'éducation des adultes s'intègre bien dans le contexte du processus du développement proprement dit dont il est le véritable fer de lance.

Mais quel que puisse être l'angle sous lequel on le considère, croissance économique ou développement qualitatif, compte tenu des impératifs de l'animation, compte tenu aussi de l'insuffisance de notre épargne rurale face aux exigences du progrès, le développement de nos campagnes ne peut se concevoir que dans le cadre du regroupement communautaire.

D'autre part, le phénomène sociologique bien connu de l'effet de démonstration comme facteur entraînant le développement étant le fait de groupes, l'isolement de nos paysans doit être considéré comme un non sens de l'amélioration des conditions de vie dans nos campagnes que nous posons comme condition sine-qua-non d'un développement réel de notre pays et comme équation d'un progrès véritable.

Cet isolement actuel de nos producteurs qui est à la base de l'inorganisation caractérisée de nos campagnes sur le plan économique est tel qu'il est impossible d'asseoir les principes et techniques du progrès sur des bases solides.

Le groupement ou coopérative constitue en effet le cadre idéal de l'enseignement des principes de vulgarisation, de l'éclosion et l'esprit d'émulation et celles de l'animation de nos campagnes.

Mais point n'est besoin de faire ici l'historique du mouvement coopératif dans notre pays. Qu'il nous suffise de signaler ou rappeler que les échecs enregistrés jusqu'ici dans les tentatives spontanées de coopératives ont été dus en grande partie à la mauvaise gestion, elle-même due à l'improvisation, au manque de formation de véritables coopérateurs.

Ce ne sont plus ces mutuelles constituées dans le seul but d'obtenir des prêts auprès des organismes financiers qu'il faudrait pour l'amorce d'un développement communautaire; mais plutôt de véritables coopératives de production, d'utilisation de matériel en commun par exemple.

Enfin pour terminer, nous pensons qu'il faudrait également attacher une importance capitale à toutes les initiatives qui contribuent ou plutôt qui pourraient contribuer à éveiller les consciences et à éduquer le sens de responsabilité.

C'est notamment le cas des mouvements associatifs naissant au Gabon, des formations syndicales, etc... qui devraient prendre une part active dans le processus de l'éducation des masses populaires.

Au regard de l'évolution actuelle du monde, nous osons croire que l'éducation deviendra une chose permanente à quoi tout Homme devra avoir accès. A cet effet, des structures devront être trouvées et les moyens matériels mis à la disposition des organismes de l'Education Populaire pour faire face par exemple à l'ennui qui mène les jeunes à la bande, au gang

Pour ces raisons, nous pensons que les pouvoirs publics devraient non seulement créer, mais encourager la création des centres culturels ou communautaires, des centres artistiques et les foyers culturels

Compte tenu de l'importante fonction que remplit le théâtre à savoir celui de distraire et d'éduquer, n'est-il pas temps de revaloriser le théâtre populaire?

BIBLIOGRAPHIE

1) OUVRAGES CONSULTÉS

CACERES (Bénigno), Histoire de l'éducation population,
Edition du Seuil, 1964, 249 P.

CACERES (Bénigno), Allons au-devant de la vie, PCM
Petite Collection maspero, 1981, 286 P.

ERNY (Pierre), L'enseignement dans les pays pauvres, modèle et propositions,

L'harmattan, Paris, 1977.

HICTER (Marcel), Pour une démocratie culturelle, Edité en
collaboration par la Direction générale de la Jeunesse et des loisirs
du Ministère de la Communauté Française et la Fondation Marcel
HICTER pour la démocratie culturelle, 1980 PP 243-285

MIALARET (Gaston), Lexique de l'éducation,
P.U.F, 1981, PP 77-81.

FREIRE (Paulo), Pédagogie des opprimés, petit collection
Maspero, 1997, PP 44-62

2) MEMOIRES

MOUHAMADOU (Mbodj), "Pour une orientation de l'éducation
populaire", Mémoire de fin d'études pour le C.A.I.A.E.P.J.S, C.N.E.P.S,
Thies, 1982, PP 4-7

GUY MODESTE BOUSSOUGOU (Nzamba), "Traduction et modernité
dans l'animation socio-éducative et culturelle du peuple Badjag de la
Nyanga", Monographie de fin de formation aux fonctions d'Inspecteur
de l'éducation Populaire de la jeunesse et des sports, I.N.J,
MARLY-LE-ROY, 1985, PP 6-10

JEAN (Nguema), "L'éducation populaire au Gabon", Monographie de fin
de formation aux fonctions d'Inspecteur, I.N.J, MARLY-LE-ROY,
Session 1986-1988, PP 10-19

3) COURS MAGISTRAUX

MOUSSE D.D : "Connaissances professionnelles en activités socio-éducatives"
2è années Inspectorat, année 1995-1996
I.N.S.E.P.S (DAKAR)

ANNEXES

ANNEXE I

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SERVICE DE L'EDUCATION POPULAIRE

N° 00619 /PR/MEN/SEP

JM/FHA 21-7-69
Libreville, le 19 Août 1969.

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION - TRAVAIL - JUSTICE

-:-:-

D E C R E T

Portant création du Comité National
d'Orientation de l'Education Populaire
en vue du Développement

-:-:-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi constitutionnelle N° 1/61 du 21 Février 1961 portant
constitution de la République Gabonaise, et les textes modificatifs
subséquents ;

Vu le décret N° 00159/PR du 24 Février 1969 fixant la com-
position du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté N° 00522/MEN/PR du 20 Avril 1962 portant création
d'une Commission Nationale des programmes de la Radic Educative ;

Vu le décret N° 00398/PR.MENSC du 2 Décembre 1966 portant
création du Comité National de lutte contre l'analphabétisme ;

Vu le décret n° 00399/PR/MENSC du 2 Décembre 1966 portant créa-
tion du Comité National des Cases d'écoute publique de Télévision ;

Vu le décret N° 0089/PR/MENSC du 15 Février 1967 portant créa-
tion du Service de l'Education Populaire ;

Sur le rapport du Ministre de l'Education Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Juin 1969.

D E C R E T E :

Article 1er. - Il est créé, sous l'autorité du Président de la Répu-
blique, un Comité National d'Orientation de l'Education Populaire en
vue du Développement.

Article 2. - Le Comité a pour objet de fixer l'orientation et les
règles générales de réalisation des activités du Service de l'Edu-
cation Populaire, créé au sein du Ministère de l'Education Nationa-
le. Il poursuit donc le but d'inscrire de façon permanente ces
activités d'éducation morale, civique, sanitaire, sociale et pro-
fessionnelle dans le cadre des options prises, au niveau du Plan de
Développement Economique et Social, par les autorités gouvernemen-
tales. Il est donc habilité à intervenir de façon concrète dans
l'élaboration de ces options quant à leurs interférences avec les
problèmes humains qui sous-tendent ce développement. A ce titre,
il est chargé de rechercher, concevoir et promouvoir toutes activités
en milieu rural, mais aussi industriel et urbain, concourant à
l'éducation des masses gabonaises, jeunes et adultes, masculines

.../...

et féminines. Il a à coordonner l'ensemble des initiatives déjà existantes dans ces domaines et exercées par tous organismes publics et privés, tous mouvements, organisations et associations de jeunes et d'adultes, et à coordonner leurs actions en facilitant auprès d'eux l'intervention et l'assistance pédagogique du Service de l'Education Populaire, en collaboration avec les divers départements ministériels intéressés.

Article 3. - Le Comité National d'Orientation de l'Education Populaire en vue du Développement est composé comme suit :

- Président du Comité: Le Président de la République, Chef du Gouvernement,
- 1er Vice-Président: Le Ministre de l'Education Nationale, ou son représentant,
- 2ème Vice-Président: Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, ou son représentant,
- 3ème Vice-Président: Le Ministre des Affaires Economiques, du Commerce, de l'Industrie et de l'Economie Rurale, ou son représentant,
- Les Membres avec voix délibérative :
- Le Ministre des Finances et du Budget, ou son représentant;
- Le Ministre de la Santé Publique et de la Population, ou son représentant;
- Le Ministre des Affaires Sociales, du Tourisme et des P et T, ou son représentant;
- Le Ministre de la Fonction Publique et de la Coopération Technique Administrative, ou son représentant;
- Le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, chargé de l'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises, ou son représentant;
- Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, chargé du Service Civique, ou son représentant;
- Le Ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Arts, ou son représentant;
- Le Ministre des Mines, des Ressources Hydrauliques et de l'Energie, ou son représentant;
- Le Ministre d'Etat, chargé de l'Intérieur et des Relations avec les Assemblées, ou son représentant;
- Le Secrétaire d'Etat à la Présidence, chargé du Plan et du Développement, ou son représentant;
- Le Responsable du PDG, chargé de l'Education des Masses, ou son représentant,

Le Comité pourra consulter toutes personnes et organismes publics ou privés compétents, dans les domaines de l'Education Populaire et de la participation des masses au développement économique et social.

Article 4. - Le Comité National d'Orientation de l'Education Populaire en vue du Développement peut promouvoir la création de Sous-Comités à l'échelon régional, au niveau des Préfectures et des Sous-Préfectures de la République Gabonaise - Ces Sous-Comités sont composés par les représentants régionaux des Ministères, Services et Organismes Nationaux représentés dans le Comité.

.../...

Article 5. - Le Directeur du Service de l'Education Populaire assurera le Secrétariat permanent du Comité National et coordonnera les activités des diverses Sections ou commissions.

Les Délégués Animateurs régionaux du Service de l'Education Populaire assureront le Secrétariat permanent des Sous-Comités régionaux.

Article 6. - Le Comité National d'Orientation de l'Education Populaire en vue du Développement, aussi bien que les Sous-Comités Régionaux, pourront répartir leur travail entre 4 Sections (ou commissions) :

- 1 - Une section (ou commission) "Propagande et action auprès des masses gabonaises, urbaines et rurales";
- 2 - Une section (ou commission) "Techniques des activités éducatives (cinéma - radio - télévision)";
- 3 - Une section (ou commission) "Education féminine en milieu urbain et rural";
- 4 - Une section (ou commission) " Publications, alphabétisation fonctionnelle et éducation permanente".

Chacune de ces sections (ou commissions) sera placée sous la responsabilité d'un des membres du Comité National ou des Sous-Comités Régionaux, spécialement intéressé par l'aspect des problèmes de conception, d'orientation et d'action soulevés spécifiquement par chaque section (ou commission).

Article 7. - Le Comité National et les Sous-Comités Régionaux se réunissent au moins 2 fois par an, sur convocation de leur Président. Les décisions sont prises à la majorité simple de la moitié au moins des membres composant le Comité ou les Sous-Comités et ayant voix délibérative;

Les sections (ou commissions) aux divers échelons se réunissent au moins 4 fois par an.

La mise en application des décisions prises aux divers échelons incombe au Service National de l'Education Populaire ou à ses Services régionaux et locaux, en coordination étroite avec les Services des divers départements ministériels intéressés à ces actions éducatives.

Article 8. - Des arrêtés d'application du présent décret pourront être pris, sur proposition du Comité.

Article 9. - Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, et notamment les dispositions ayant trait à la Commission Nationale des programmes de la Radio Educative, au Comité National de lutte contre l'analphabétisme, au Comité National des Cases d'Ecoute publique de la Télévision. Les activités de ces divers Comités seront désormais reprises et coordonnées sous l'égide du nouveau et seul Comité d'Orientation de l'Education Populaire en vue du Développement.

.../...

Article 10.- Le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministre des Affaires Economiques, du Commerce, de l'Energie et de l'Economie Rurale, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Fonction Publique et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République./-

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Education
- Nationale

Dr B. NGOUBOU

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

A. Bernard BONGO.-

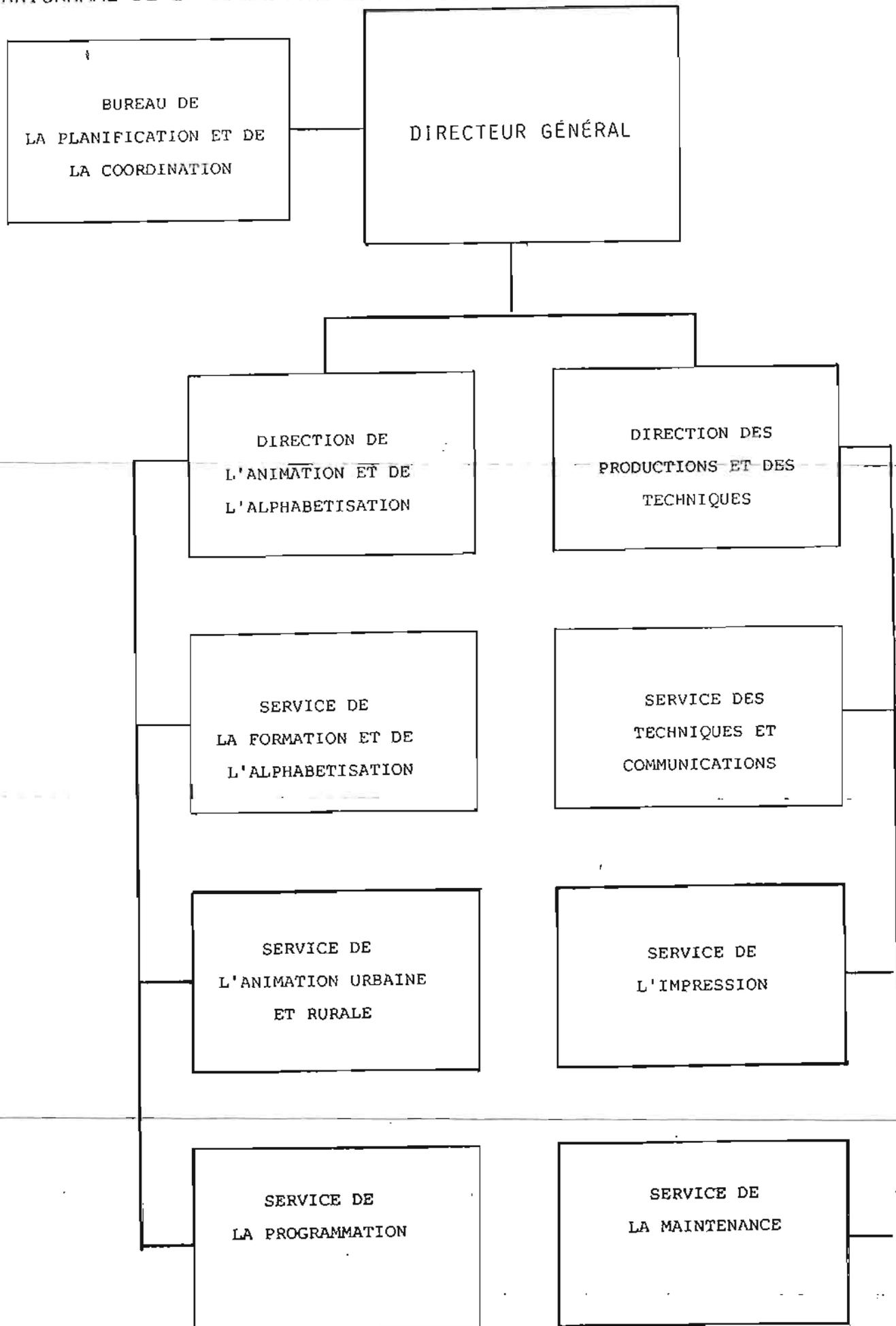
Le Ministre d'Etat chargé
de l'Agriculture

J.H. EKOH

Le Ministre des Affaires
Economiques,

E.A. MBOUY-BOUTZIT.-

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION POPULAIRE



ANNEXE III

PREMIER SEMINAIRE NATIONAL SUR L'EDUCATION POPULAIRE

RAPPORT GENERAL

L'an mil neuf cent quatre vingt deux, et du quatorze au vingt et un Décembre, s'est tenu, à l'Okoumé PALACE-INTERCONTINENTAL LIBREVILLE, sur recommandations du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Séminaire National sur l'Education Populaire.

Ce Séminaire avait pour but, non seulement

- d'évaluer de façon objective les programmes et réalisations passés de l'Education Populaire,
- mais encore et surtout de déterminer, pour la décennie à venir, les grandes orientations et les structures logistiques à mettre en place dans les sens des objectifs prioritaires fixés par le Gouvernement, à savoir :

Premièrement: Rendre effective l'intervention de l'Education Populaire dans les projets de développement pour leur assimilation par les masses rurales et urbaines

- Deuxièmement: Rendre effective, l'intervention de l'Education Populaire pour une meilleure insertion des travailleurs dans les activités industrielles et notamment dans l'aide à apporter à l'assimilation des techniques nouvelles,

- Troisièmement: Rendre permanente l'intervention de l'Education Populaire pour une meilleure intégration des expatriés dans le milieu culturel gabonais.

Les travaux du séminaire étaient dirigés par un bureau ainsi composé :

- Président : Monsieur Joachim NGUEMA-NZOGHE Secrétaire Général du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire
- Vice Président : Madame OKOUMBA D'OKWATSEGHE Agathe Secrétaire Général à la S.E.S.G.
- Rapporteur Général : Madame M'BENE-MAYER Directrice Générale de l'Education Populaire
- Premier rapporteur adjoint : Monsieur MINKO M'ONDO Jean Blondé Inspecteur de l'Education Nationale
- Deuxième Rapporteur adjoint : Monsieur NDONG Léon Max, Agent cadre à SOGARA

Les travaux avaient pour thème principal :

" Pour un vrai développement, le rôle de l'Education Populaire";

ce thème principal nous a permis d'aborder les points suivants :

- I - Action Sociale et Développement, avec pour sous-thèmes:
 - Education des Adultes et Travail
 - Les soins de Santé primaires
 - La situation de la femme
 - L'Education pour l'auto-gestion des communautés rurales
- II - Développement de l'Education des Adultes, avec pour sous-thème:
 - Pour l'Alphabétisation
 - Interaction entre éducation scolaire et extrascolaire
 - Culture et Communication
 - Action des Secteurs non gouvernementaux sur la politique de l'Education
 - Education des Adultes et la vie quotidienne et domestique

- III - Coopération Internationale et solidarité avec pour sous-thèmes
 - Les nouvelles technologies : un défi pour l'éducation des Adultes
 - Problèmes de migration et d'immigration
- IV - Enfin le quatrième point concernait les communications particulières des divers secteurs représentés.

Etaient présentés à ce séminaire :

Au niveau du secteur public :

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Ministère des Eaux et Forêts chargé du reboisement
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère des Travaux Publics
- Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine
- Ministère des Domaines, du Cadastre, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement
- Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunications
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, de l'Environnement et de la Protection de la Nature
- Ministère de la Défense Nationale
- Ministère de l'Orientation Nationale, des Organismes Spécialisés du Parti et du Service Civique
- Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire
- Province de la NYANGA

+ Au niveau du secteur Privé

- SOGARA = Société Gabonaise de Raffinerie
- SOSUHO = Société Sucrière du Haut-Ogooué
- ELP-GABON
- COMUF = Compagnie Minière d'Uranium de Franceville
- A.F.C.A. = Association pour la Formation des Cadres

+ Au niveau du secteur Para-public

- S.E.E.G = Société de l'Energie et d'Eau du Gabon
- PIZO
- S.N.B.G. = Société Nationale du Bois du Gabon
- SONAGAR = Société Nationale Gabonaise d'Assurance et de Réassurance
- Au niveau des organismes publics
 - Commune de PORT-GENTIL
 - Commune de FRANCEVILLE

- Au niveau des Organismes internationaux

- C.E.C.I. = Centre d'Etude et de Coopération Internationale Canadien
- U.N.E.S.C.O.
- Peace Corps américains
- l'Association Française des Volontaires du Progrès

X

X

X

Le Séminaire :

- Considérant l'actuelle nécessité pour le GABON d'Oeuvreⁿ pour son développement
- Considérant que les adultes, de par leur travail jouent un rôle important dans tout processus de développement endogène,
- Considérant que pour sa participation au développement, l'individu se doit d'être sain de corps et d'esprit,
- Considérant que la femme est source de vie,
- Considérant que chaque Communauté, villageoise en particulier, doit s'organiser pour une meilleure gestion de ses activités,
- Considérant les difficultés d'intégration, de la majorité des travailleurs dans les diverses structures économiques,
- Considérant les évidentes inter actions entre le système éducatif conventionnel et le système éducatif non conventionnel
- Considérant le rôle du foyer dans l'équilibre de chaque individu
- Considérant les problèmes d'adaptations et autres inhérents au déplacement des populations,
- Considérant l'insuffisance des infrastructures sociales, culturelles et économiques, et ses conséquences dans les zones rurales,
- Considérant que l'exode rural et le vieillissement de la population entraînent la baisse de la production agricole,

- Considérant le parasitisme familial comme facteur de l'accroissement de la délinquance,
- Considérant l'insuffisance des logements socio-économiques comme facteur de prolifération de l'habitat insalubre,
- Considérant les problèmes relatifs à l'introduction des technologies nouvelles dans nos sociétés traditionnelles et la nécessité de développer nos propres technologies dans le sens de la complémentarité,
- Considérant les divers corollaires que revêt l'analphabétisme
- Considérant les spécificités de chaque secteur d'activités,

R E C O M M A N D E :

- 1 - Au niveau des actions sociales et des actions de développements, l'intervention de l'Education Populaire pour :
 - la connaissance et le respect des institutions politico-administratives
 - motiver, et redonner confiance au paysan afin de le retenir dans son village,
 - favoriser la politique de regroupement de village,
 - créer des infrastructures sociales et des coopératives,
 - rendre accessibles les crédits agricoles par des conditions d'octroi souples,
 - favoriser la création des voies d'évacuation des produits
 - soutenir les efforts menés en vue de l'intégration totale de la femme dans la société, et favoriser sa participation dans les projets nationaux,
 - inciter les populations à assouplir la politique des soins de Santé primaires,
 - éveiller la conscience nationale et professionnelle,
 - Sensibiliser les masses urbaines et rurales en vue de leur assimilation dans tous les projets de développement,

- Au niveau du développement de l'Education des Adultes, l'intervention de l'Education Populaire ;

- Favoriser l'institution d'un nouvel ordre éducatif,
- encourager la participation des organismes non gouvernementaux au développement de l'Education des Adultes,
- encourager le renforcement du fond spécial d'aide et de soutien pour la lutte contre l'analphabétisme
- créer une structure spécifique de réalisation de programmes éducatifs
- encourager les études en vue de langues nationales communautaires et le renforcement des institutions juridiques,

3 - Au niveau de la Coopération internationale et solidarité, l'intervention de l'Education Populaire pour :

- Sensibiliser les immigrants dans les sens du respect de nos lois, de nos règlements et de notre culture,
- Sensibiliser les populations locales pour leur intégration mutuelle,
- encadrer une politique d'urbanisation favorisant l'accès à la priorité et aux logements,
- Faciliter l'insertion des immigrants à la vie urbaine,
- favoriser des études pour la connaissance des institutions traditionnelles en vue d'une intégration dans la société nouvelle, et pour une meilleure compréhension entre les peuples
- aider les masses rurales et urbaines, à assimiler et à utiliser les technologies modernes.
- Créer un bureau d'étude sur l'apport des technologies nouvelles, l'évaluation de leur impact socio-économique industrielle.

4 - Au niveau des spécificités de chaque secteur, l'intervention de l'Education Populaire, pour :

- favoriser et encourager l'inscription, dans leur budget respectifs, des crédits destinés à l'éducation des masses
- encourager la collaboration entre l'Education Populaire d'une part, et les départements ministériels, organismes publics, et privés d'autre part
- créer une structure spécifique de réalisation des programmes éducatifs,
- encourager la désignation d'un correspondant de l'Education Populaire dans chaque secteur.

DEMANDE :

1 - La création d'une structure de production, qui pourrait être une agence, dont le rôle sera en tant que service extérieur, de réaliser les programmes d'éducation populaire, laissant à l'Administration actuelle la mission d'orientation,

2 - La création d'une structure de formation et de recherche, qui pourrait être un institut, dont le rôle sera de former des agents d'exécution, des cadres moyens et supérieurs, immédiatement utilisables dans les techniques de communications sociales,

3 - La création d'un Conseil National de l'Education Populaire au sein duquel seraient représentés tous les secteurs: public, para-public et privé, en matière d'éducation des Adultes,

4 - Qu'à partir de 1984, des crédits substantiels, en matière de fonctionnement et de développement, soient accordés par les ministères des moyens au secteur de l'Education Populaire, afin qu'il se dote des équipements nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

- Que les résultats des présentes assises, soient suivis d'actions concrètes et immédiates, compte-tenu de l'importance et de l'impact des nouvelles orientations, dans le développement économique-social culturel de notre pays.

- Qu'il y ait une périodicité de séminaire tant à l'échelon national qu'à provincial ou départemental.

Le séminaire loue et remercie les efforts, que le Gouvernement de la DEMOCRATIE développe et développera pour l'épanouissement de l'Homme.

U - 21 DÉCEMBRE 1983

Le Rapporteur Général

Le Président

Berthe NGONE-KAYER

Joachim NGUEMA-NZOGHE